

CONJONCTION

No. 51

Ralph Brown — La chouannerie comme thème littéraire

Hénock Trouillot — Sonthonax et les Droits de l'Homme à St-Domingue

Benoît Bidot — Il y a dix ans, mourait Félix Eboué

POEMES

Max Pinchinat — Pasiphae ; La noiraude

Pierre Vasseur-Decroix — Soir de froidure

Steeve Morven — Chemins de fer

SILHOUETTE

Lucner Lazard, par Simon Lando

COURRIER DE FRANCE

La cité hospitalière de Lille, par *René Delange*

Anatole France intime, par *François Crucy*

La vie courageuse des étudiants parisiens, par *Robert Aron*

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Feuillets du journal de *Marie-Ursule Arélyse Rousselot*

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

No. 51

Ralph Brown — La chouannerie comme thème littéraire

Hénock Trouillot — Sonthonax et les Droits de l'Homme à St-Domingue

Benoît Bidot — Il y a dix ans, mourait Félix Eboué

POEMES

Max Pinchinat — Pasiphae ; La noiraude

Pierre Vasseur-Decroix — Soir de froidure

Steeve Morven — Chemins de fer

SILHOUETTE

Lucner Lazard, par Simon Lando

COURRIER DE FRANCE

La cité hospitalière de Lille, par René Delange

Anatole France intime, par François Crucy

La vie courageuse des étudiants parisiens, par Robert Aron

Les livres

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Feuillets du journal de Marie-Ursule Arélyse Rousselot

Livres et revues

CHRONIQUE

INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

PORT-AU-PRINCE



CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

« CONJONCTION » n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.



CONJONCTION

REVUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'HAÏTI

Rond Point de la Liberté — Cité de l'Exposition — Port-au-Prince

ABONNEMENT ANNUEL : 6 numéros

Haïti \$ 3,00

France et étranger \$ 3,50

LE NUMERO SEPARÉ :

Haïti Gdes. 3,00

Etranger \$ 0,70

DEPOSITAIRES :

HAÏTI : Librairies et Institut Français.

FRANCE ET UNION FRANÇAISE : Dépositaire Exclusif : Editions de l'Union Française, 3, Rue Blaise-Desgoffe. Paris VIème.

CANADA : Benoit Baril — 4234, Rue de la Roche — Montréal.

Les livres et les manuscrits doivent être envoyés

au Directeur de l'Institut Français

P. O. Box B-131 — Port-au-Prince, Haïti

Téléphone : 2057

SOMMAIRE

Ralph Brown	— <i>La chouannerie comme thème littéraire.....</i>	5
Hénock Trouillot	— <i>Sonthonax et les Droits de l'Homme à St. Domingue.....</i>	8
Benoît Bidot	— <i>Il y a dix ans, mourait Félix Eboué.....</i>	13

POEMES

Max Pinchinat	— <i>Pasiphae.....</i>	16
	— <i>La noiraude.....</i>	17
Pierre Vasseur-Decroix	— <i>Soir de froidure.....</i>	17
Steeve Morven	— <i>Chemins de fer.....</i>	17

SILHOUETTE

Lucner Lazard, par Simon Lando.....	19
-------------------------------------	----

COURRIER DE FRANCE

La cité hospitalière de Lille, par René Delange.....	21
Anatole France intime, par François Crucy.....	23
La vie courageuse des étudiants parisiens, par Robert Aron.....	26
Les livres.....	29

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

Feuillets détachés du journal de Marie-Ursule Aréline Rousselot.....	37
Livres et revues.....	46
Chronique.....	54

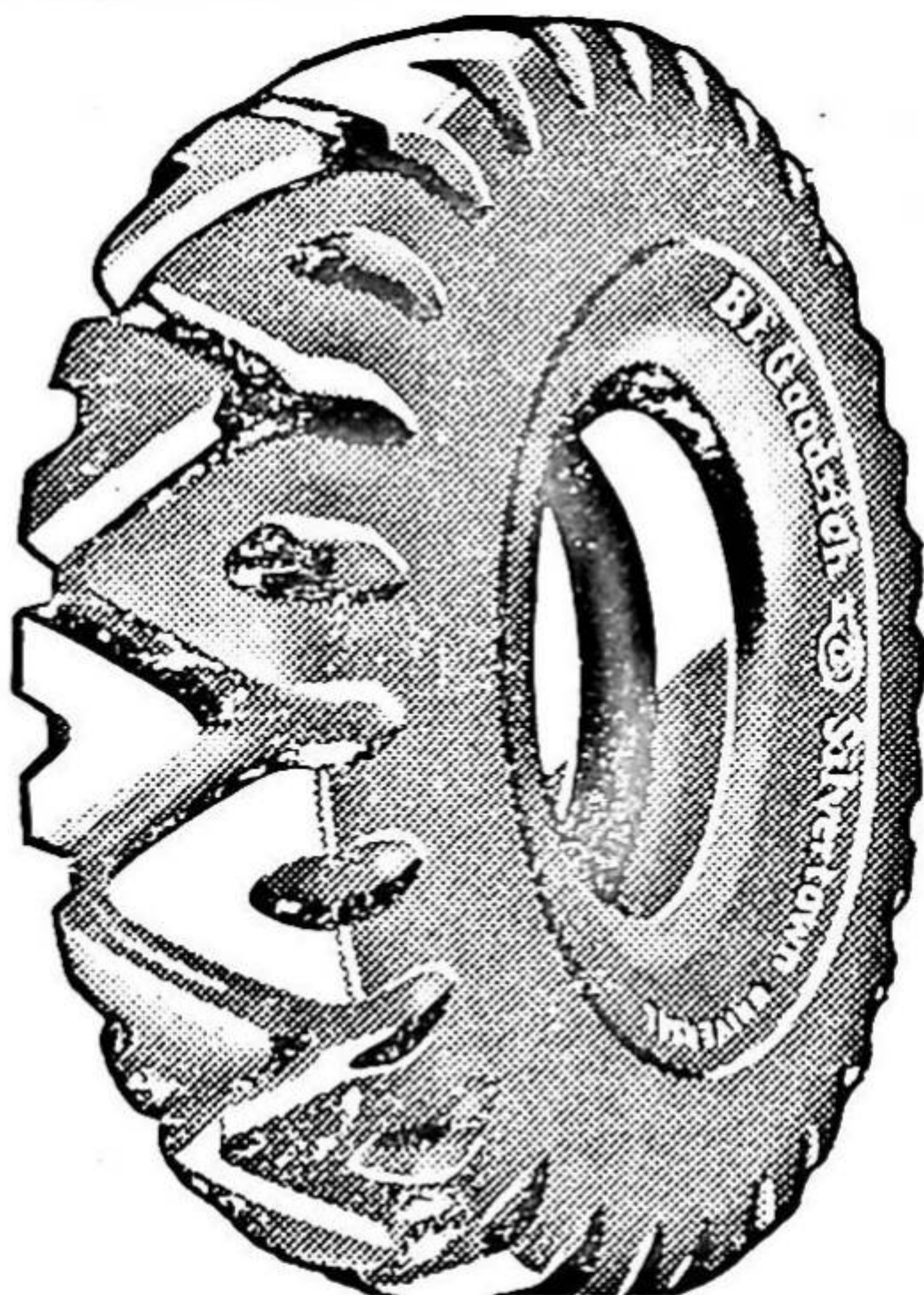
LE CIMENT D'HAÏTI

SOCIÉTÉ ANONYME
au Capital de \$ 1.500 000.00.

SIÈGE SOCIAL: Rue Dantès Destouches
Port-au-Prince,

Téléphone: 3246

USINE à Fond Mombin, Commune de Cabaret.



Pneus F. B. GOODRICH

Les plus confortables

Les plus résistants

WILLIAM NARR

Rue des Fronts-Forts

Port-au-Prince

LA CHOUANNERIE COMME THEME LITTERAIRE *

par Ralph Brown

Parmi les manifestations contre la Révolution Française et le nouveau gouvernement, il faut compter le soulèvement populaire des provinces de l'Ouest de la France appelé La Chouannerie. Dans ses débuts, ce fut une protestation des Bretons et des Normands, surtout, contre : 1°) la fermeture des églises, 2°) le service militaire obligatoire, 3°) les administrateurs « étrangers » envoyés de Paris. Le nom de Chouan vient, paraît-il, du sobriquet de Jean Cottureau, ancien faux-saulnier et chef d'une bande de Chouans. Car, à aucune époque de la Chouannerie, qui a duré cependant de 1792 jusqu'à 1800, il n'a jamais été question, comme dans la Vendée, d'une campagne militaire ; c'était plutôt une série d'embuscades, de petits groupes de « guerillas » qui harcelaient les troupes républicaines et les grandes villes, restées pour la plupart fidèles au nouveau régime. Donc, bien vite, Chouan voulut dire brigand ; et même aujourd'hui, on traite le Chouan d'insurgé ou de royaliste, ce qu'il n'était cependant pas nécessairement.

Quoi qu'il en soit de l'histoire véritable de la Chouannerie — et, étant donné son caractère spécial, l'on n'est pas encore arrivé à la débrouiller entièrement — il s'est créé bien vite une histoire légendaire des héros, des faits d'armes, des exploits et des lieux, qui constitue, de son côté, une partie du folklore de l'Ouest de la France. Et ce sont ces légendes qui ont donné la tentation aux écrivains de parler de la Chouannerie et d'en faire un thème littéraire. Mais il ne serait pas juste de dire que la légende seule constituait l'intérêt de la Chouannerie pour les auteurs. Il se développait, au courant du XIX^{ème} siècle en France, toute une théorie de l'histoire. Et la création du roman à proprement parler ainsi que le désir du public de lire dans les récits du passé une interprétation du présent rendront possible, pendant un certain temps, la création du roman historique. Ce fut un genre de courte durée qui servit d'intermédiaire entre le roman noir du commencement du siècle et l'étude psychologique vers laquelle finit par s'acheminer tôt ou tard presque chaque auteur. Mais c'est dans le cadre du roman historique romantique qu'ont été produits les meilleurs romans sur la chouannerie.

* Extrait d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 16 février dernier.

Le mieux connu d'entre eux est sans doute *Les Chouans* de Balzac. Écrit en 1828, et c'est le premier roman que Balzac a signé de son propre nom, c'est l'histoire d'une femme envoyée comme espion par la police de Fouché auprès du chef chouan « Le Gars ». Mais la jeune femme tombe amoureuse de lui ; et après maints incidents, le jeune couple meurt pendant une tentative d'évasion. Cette intrigue banale se déroule sur un fond descriptif authentique de la Chouannerie, car Balzac s'est rendu sur place faire son enquête. Et malgré son côté romantique, le roman reste un monument à Balzac en évolution comme écrivain et aussi à l'évocation du passé, à la création des types composés comme personnages et à la description fidèle des lieux et des incidents, bref, au roman historique.

Une génération plus tard, Barbey d'Aurevilly, le « Chouan manqué », a écrit toute une série de romans sur sa Normandie natale, dont deux concernent la Chouannerie : *L'Ensorcelée* et *Le Chevalier Des Touches*. Barbey est resté bien aristocrate dans son point de vue, et évoque la période révolutionnaire comme « le bon vieux temps », où les vertus perdues se pratiquaient encore. Son Chevalier est donc un héros idéalisé qui lutte, presque comme un Roland moderne, pour son honneur et sa foi. Mais Barbey a, plus que tout autre auteur, le don d'un style propre à son récit et en même temps adapté aux légendes qui sont à la base de ses intrigues.

Alexandre Dumas, lui, ne se souciait ni de l'évocation du passé ni d'aucune théorie du roman. Il s'intéressait uniquement à une histoire presque invraisemblable : le conte d'un Chouan qui, condamné à mort, tente de se suicider, n'y réussit pas, et doit faire appel enfin au bourreau. Mais « *Les Compagnons de Jéhu* » n'en reste pas là : il y entre un château en ruines, les relations des émigrés avec l'Angleterre, une histoire d'amour, et la carrière de Buonaparte autour du 18 brumaire. Pour le plaisir seul de se perdre dans un récit de mélodrame — malgré les prétentions historiques de l'auteur — lisez donc Dumas.

D'après sa préface, c'est la création d'une psychologie révolutionnaire qui intéresse George Sand dans *Cadio*. Mais ses personnages doivent être en même temps les porte-parole de cette psychologie et les intéressés dans une intrigue très personnelle, de sorte que l'on voit très peu comment le héros, Cadio, se transforme de simple paysan breton en chef républicain. George Sand aurait mieux fait de s'arrêter à la présentation d'un personnage nouveau dans le roman Chouan — l'arriviste qui

sait comment s'en tirer à n'importe quel moment. C'est lui seul qui est vraiment vivant, parce qu'il n'a qu'à être lui-même. On voit ici le résultat logique de la théorie du roman historique : on se perd dans cette théorie à tel point que les personnages cessent d'être réels, pour devenir seulement des symboles.

C'est un peu le cas aussi de Victor Hugo dans *Quatre-vingt-treize*. Les trois principaux personnages représentent le passé, le présent et le futur, et démontrent la théorie d'Hugo que la France a dû passer par la Révolution pour arriver à un meilleur état. Cette théorie n'empêche pas qu'il y ait une intrigue très personnelle entre les trois protagonistes, dont le résultat est que le Passé s'évade, le Futur est guillotiné et le Présent se suicide en conséquence. On oublie la théorie et l'intrigue tous les deux parfois sous le charme du style hugoesque ; mais le roman ne représente pas moins l'essor final du roman historique sur la Chouannerie.

Dans un ordre tout différent d'idées G. Lenotre (pseud. de Louis Gosselin) a présenté, dans une trentaine de volumes, les « petits faits » de la Révolution. Sa méthode est restée la même pendant une vingtaine d'années : examiner les archives pour trouver un exploit inconnu, et préférentiellement d'une personne ordinaire ; vérifier, autant que possible, les faits ; reconstituer comme conte le récit ainsi mis à jour. De sorte que les historiens traitaient Lenotre de romancier, et vice-versa, ce qui n'empêche pas que, de tous les auteurs qui ont écrit sur la Chouannerie, Lenotre soit l'unique à connaître un succès auprès du public. Son secret est simple : il réduit une époque à la portée de tout le monde en présentant un petit fait à la fois ; et non seulement réussit-il à rendre vivant le passé par la puissance de son récit ; il fait s'identifier le lecteur avec le personnage du récit, au point où l'on se dit : « Ça aurait pu être moi ! »

Lenotre s'approche donc le plus de la valeur réelle de la Chouannerie comme thème littéraire, et de son charme. Derrière les exploits du *guerilla*, derrière la description de la Bretagne du 18ème siècle, on voit l'homme ou même l'Homme aux prises avec ce qu'il appelle la tyrannie de l'Etat. La Chouannerie primitive était une protestation contre cette tyrannie, telle qu'elle apparaissait aux paysans de l'Ouest : et même aujourd'hui, dans la mesure de notre inquiétude à l'égard du même problème, la Chouannerie a toujours quelque chose à nous dire.

SONTHONAX ET LES DROITS DE L'HOMME A SAINT-DOMINGUE *

par Hénock Trouillot

Pour étudier la physionomie de Sonthonax, il est nécessaire de décrire non seulement les circonstances dans lesquelles, il a dû prendre certaines décisions graves à Saint-Domingue, mais aussi l'atmosphère où il a vécu en France au début de la Révolution de 1789. Il faudra considérer les idées qui dominaient au sujet des noirs des colonies dans les groupements politiques

Depuis 1787, fut créé en France la Société des Amis des Noirs dont les trois fondateurs furent Brissot, Siéyès et Condorcet. Les premières réunions de cette association se tinrent à l'Hôtel de Lussan, une Croix des Petits Champs et, plus tard, à la rue Favard. Elle eut son journal : Le Patriote. D'autres personnages importants de l'époque en faisaient parties, tels Mirabeau, La Fayette, le Duc de la Rochefoucault, Pétion, Clavière, Pelletier de Saint Fargeau, Le Page, etc.

Et les colons en réplique formèrent la « Société Correspondante des Colons Français », qui devint bientôt le Club Massiac.

Dès avant la révolution de 1789, un mouvement se dessinait donc en faveur des noirs des colonies. On comprend bien que, sous l'influence des Amis des Noirs, surgit dans la déclaration des Droits de l'Homme, cet article essentiel selon lequel : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droit ».

Lorsque Barnave, membre du Club Massiac et rapporteur d'une comité des Colonies à l'Assemblée Nationale française, se déclara en faveur des colons dans un rapport fameux, c'est la voix éloquente et chaude de Mirabeau qui s'éleva contre les principes esclavagistes.

Il faut aussi citer le nom de l'Abbé Grégoire, l'un des plus intraitables défenseurs de la race noire.

Quelques uns des membres de l'Assemblée s'effrayeront des mesures qu'ils venaient de préconiser en faveur des noirs, se rétracteront ou se laisseront corrompre.

* Extraits d'une conférence prononcée à l'Institut Français le 23 mars dernier.

Cependant certaines paroles demeurent caractéristiques des esprits avancés de cette période imprégnée d'une forte dose d'humanisme véritable « Aucune partie de la Nation, dira le président de l'Assemblée Constituante, ne réclamera vainement ses droits auprès de l'Assemblée de ses représentants ; et ceux qui semblent éloignés de ses regards par les préjugés relatifs à la différence d'origine, en seront rapprochés par ces sentiments d'humanité qui caractérisent ses déclarations et animent ses efforts ».

L'Assemblée adoptera plus tard un texte accordant les droits politiques aux hommes de couleur nés de père et mère libres. La Société des Amis des Noirs trouvera trop peu cette concession que durent faire les représentants des colons.

Au cours d'une de ces séances mémorables, Robespierre, l'Incorruptible, s'écria : « Du moment que dans l'un de nos décrets vous aurez prononcé le mot esclave, vous aurez prononcé votre deshonneur et le renversement de votre constitution. Eh ! périssent les colonies, si vous les conservez à ce prix ! Je déclare que nous ne sacrifions aux colons ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière.

C'est dans cette atmosphère de luttes et de contingences provoquées par les questions coloniales qu'avait vécu le jeune Sonthonax.

Dans le journal des Révolutions de Paris, Sonthonax avant de venir à St.-Domingue n'avait-il pas écrit : « Quant à la traite et à l'esclavage des nègres, les gouvernements de l'Europe auront beau résister aux cris de la philosophie, aux principes de liberté universelle qui germent et se propagent parmi les nations, qu'ils apprennent que ce n'est jamais en vain qu'on montre la vérité aux peuples ; que l'impulsion une fois donnée, il faudra absolument céder au torrent qui doit entraîner les anciens abus, et que le nouvel ordre de choses s'élèvera, malgré toutes les précautions qu'on prend pour en retarder l'établissement. Oui, nous osons le prédire avec confiance, continue-t-il, un temps viendra, et le jour n'est pas loin, où l'on verra un Africain à tête crépue, sans autre recommandation que son bon sens et ses vertus, venir participer à la législation dans le sein de nos assemblées nationales ».

Un homme qui avait prononcé de telles paroles ne pouvait considéré comme un ami par les colons, quelque soient les concessions qu'il eût faites à leurs préjugés esclavagistes.

Il faut noter que Sonthonax suivait aussi dans ses proclamations l'esprit de l'Assemblée nationale française qui l'avait nommé à Saint-Domingue. La Convention ayant été formée après la dissolution de l'Assemblée, l'esprit révolutionnaire français s'avavançait vers l'extrême. Les girondins plus modérés perdaient pied.

Sonthonax était non seulement un révolutionnaire, mais aussi un homme de loi. Il craignait, comme il l'avouera plus tard dans sa défense devant la Convention, d'outrepasser les droits à lui délégués par l'autorité métropolitaine. Maintenant que la Convention accentuait sur l'obligation de reconnaître des droits aux hommes de toutes les races et de toutes les contrées, Sonthonax, à l'instar de Julien Raymond et de bien d'autres, préconisait une libération graduelle. Et comme il ne connaissait pas suffisamment le terrain sur lequel il allait opérer, il lui fallait un certain délai pour l'étudier. Alors explique-t-il à la tribune de la Convention, pour sauver la ville du Cap menacée d'être détruite par les colons, il dut faire des déclarations exagérées en faveur de l'esclavage. Il reconnut que c'était une faute, mais c'était son dévouement de patriote et la faiblesse de sa position en face des factieux prêts à bondir, qui l'avaient poussé à cette extrémité.

Depuis le 10 juillet 1792 d'ailleurs les commissaires reconnaissent déjà : « c'est avec les naturels du pays, c'est avec les Africains que nous sauverons, à la France, la propriété de Saint-Domingue ». Ces paroles ont été prononcées après la victoire sur les troupes de Galbaud, victoire qui avait compliqué, comme nous l'avons dit, la situation des commissaires. Sonthonax va plus loin, lorsqu'il opine, sans la collaboration de Polvére], sur les événements ; il écrit à la convention le 18 février 1793 . « Il est essentiel qu'elle (la loi) se hâte de statuer sur le sort des esclaves... sans attendre la demande des assemblées coloniales qui n'auront peut-être jamais assez de lumière et de sagesse pour sentir la nécessité d'un nouveau régime ». Et il fait savoir que si la convention tarde à prendre une loi modifiant promptement le régime, « si le sort des esclaves n'est amélioré, il est impossible de prévoir le terme des malheurs de Saint-Domingue ».

Beaucoup de mesures de libérations partielles étaient déjà prises, malgré les oppositions des classes dominantes. Au fur et à mesure, les commissaires, par leurs décisions, préparaient les esprits à cette libération. « Tous les esclaves, admettaient-ils en juin 1783, qui seront déclarés libres par les délégués de la Répu-

blique seront les égaux de tous les hommes blancs et de toutes autres couleurs. Ils jouiront de tous les droits appartenant aux citoyens français ».

C'est que, depuis quelques temps, l'Espagne s'attirait les esclaves révoltés en proclamant la liberté générale. Elle recrutait dans ses troupes les bandes encore anarchiques, mais terribles, qui étaient une menace perpétuelle pour les parties de la colonie restée à la France. Des négociations tentées par Sonthonax auprès de ces révoltés dont un Toussaint Bréda faisait partie, avaient échoué. Ceux-ci ne voyaient pas de garantie dans les lois françaises. Sonthonax, esprit lucide et positif, et peu enclin au fanatisme, voulait canaliser les événements pour conserver la riche colonie de Saint-Domingue à la France. D'autres mesures rigoureuses sont prises cependant contre les incendiaires et les pillards. En même temps, il ne cesse de presser la Convention de lui donner une directive politique.

« Nous sommes résolu à tout plutôt que de nous rendre... Nous mangerons des patates et des bananes quand les vivres de l'Europe nous manqueront ; notre entreprise est trop glorieuse pour que les obstacles nous effraient...

« Il vous reste maintenant, citoyens représentants, une grande question à juger : c'est l'état des personnes non libres dans la colonie. Le temps des tergiversations, des faux ménagements, du modérantisme hypocrite est passé. Les préjugés qui aveuglaient les esclaves ne sont plus ; et la Convention est trop juste, trop amie de l'humanité, pour ne pas proclamer les grands principes. La déclaration des droits ne lui permet plus de tolérer que l'homme puisse être la propriété d'un autre ».

Il demande un plan à la Convention. Là nous retrouvons le véritable Sonthonax de la révolution française, celui qui, avant d'être envoyé dans la colonie, défendait les droits des nègres de Saint-Domingue.

La victoire gagnée sur les hommes du général Galbaud accentua la méfiance des colons et des affranchis propriétaires d'esclaves. Car les commissaires avaient gagné cette victoire grâce à l'aide des révoltés à qui ils accordèrent après leur liberté comme prix de leur dévouement. Les affranchis conspiraient avec les colons. Dans son isolement de la France, devant sa carence de soldats pouvant défendre sa vie menacée, et poussé sans doute par ses profonds instincts humanitaires, Sonthonax fit le geste suprême : il proclama le 29 Août 1793, la libération des esclaves de la province du Nord. Sonthonax venait « de vider la grande

querelle entre les droits de l'homme et les oppresseurs de l'humanité ». Paraissent encore plus significative de la situation dans laquelle il exécuta ses idées, ces paroles de Polvérel qui se rallia, après avoir hésité, à la décision de Sonthonax : « Africains, dit-il, ce n'est pas nous, ce n'est pas la Convention Nationale, ce n'est même pas la nation française qui vous donne la liberté. C'est la nature qui vous a faits libres, c'est la nature qui vous a faits égaux de ceux qui se disaient vos maîtres. »

Sonthonax n'a pas reculé devant les conséquences de son acte. Devant l'opposition qu'il rencontra parmi les siens, devant la menace des représentants de l'Espagne et de l'Angleterre, il cria avec un accent trop puissant pour n'être pas sincère : « Vous savez, frères et amis, ce que j'ai fait pour les Africains dans la province du nord ; vous savez tous qu'au péril de ma vie, à travers le poignard et les poisons, j'ai osé prononcer la liberté : Je suis encore prêt à soutenir pour vous la même cause. Réunissez vous autour de moi contre les ennemis étrangers qui nous assiègent. Jurez tous de mourir plutôt que de retomber sous le couteau de nos anciens maîtres. Il faut absolument que la liberté triomphe ; il n'y a que cette seule manière de restaurer la colonie. » C'est par ces mots qui reflètent son comportement au cours de ses missions à Saint-Domingue, que le libérateur fit jonction avec le civilisateur Toussaint Louverture dont il prédit dans un de ses discours à l'instar de l'abbé Raynal, l'apparition fulgurante et salvatrice à Saint-Domingue.

Il appartenait à cette France de 1789 et 1792, à cette France généreuse et grande, à cette France des Droits de l'homme à la liberté et à la condition humaine, d'avoir choisi pour pacifier Saint-Domingue troublé par les contingences sociales, ce grand homme qui a nom Sonthonax. Il appartenait aussi à cette France éternelle, d'avoir, malgré les calomnies et les intrigues intéressées, d'avoir approuvé la libération des esclaves, d'avoir souscrit à cette action hautement humaine qui, même imposée aux volontés hésitantes, prouve qu'un potentiel d'humanisme clair et large et rayonnant avait jailli du cœur immense et puissant de ce pays de la lumière alors déchiré par la violente gestation d'un monde nouveau. Il appartenait enfin à la France d'avoir compris que les lois artificielles et barbares d'un monde qui s'en allait, devait faire place à des lois plus humaines qui postulaient les Droits de l'Homme en faveur des nègres de Saint-Domingue...

C'est cette France de Sonthonax et des Conventionnels que j'ai l'honneur de saluer très respectueusement ce soir.

IL Y A DIX ANS, MOURAIT FELIX EBOUE

par Benoît-Bidot

C'est le 17 mai 1944 que mourait, au Caire, le Gouverneur Général Félix Eboué. Il n'avait pas soixante ans puisqu'il naquit le 26 Décembre 1884, à Cayenne. Il fallut attendre le 20 Mai 1949 pour que les cendres de celui qui fut l'un des meilleurs serviteurs de la patrie, vinssent s'offrir à la ferveur nationale, au Panthéon, dans la crypte des Grands Hommes.

Volontairement symbolique, à cette cérémonie, le Gouvernement français associa le premier homme noir qui rallia la France Résistante après l'appel du 18 Juin 1940, à Victor Schoelcher, dont la dépouille fut exhumée du cimetière du Père-Lachaise pour aller reposer dans la nécropole nationale.

Ainsi se trouvaient réunis celui qui voua son existence à l'abolition de l'esclavage et cent années plus tard, celui qui fut, peut-être un descendant de ces esclaves affranchis et qui paya d'une vie d'abnégation et de labeur le don de la liberté fait à ses ancêtres.

*

* *

Mais le nom de Félix Eboué n'est pas seulement associé à son attitude au sein de la France Libre. Le Gouverneur-Général de l'Afrique Equatoriale Française a marqué de sa personnalité ce qu'on a convenu d'appeler la « nouvelle politique indigène », qui fut formulée par lui, dès Novembre 1941, dans une circulaire restée célèbre.

Dans sa déclaration d'ouverture à la réunion d'où devait sortir le texte fameux, le Gouverneur-Général Eboué disait : « J'ai parlé d'innovation, peut-être pourrait-on employer un terme plus direct, le mot révolution, en tant qu'il signifie renoncements à certains errements, à la routine, à des préjugés certains ? La révolution consiste précisément à rompre avec les errements et la routine, qui veulent dire stagnation, donc régression, et à renoncer aux préjugés... »

Quelle était la doctrine de Félix Eboué ? Elle s'appuie sur deux idées essentielles :

Respecter la tradition, replacer l'indigène dans sa société, sa coutume, sa hiérarchie sociale ; affermir le sens de la tribu qui est celui du pays et de la patrie.

Dans ce cadre strict, faire évoluer l'indigène, le faire progresser dans l'ordre matériel, intellectuel, et moral en évitant soigneusement tout choc susceptible de troubler l'équilibre fonctionnel, sans lequel ne peut subsister le monde originel noir.

L'indigène — disait Eboué — a un comportement, des lois, une patrie qui ne sont pas les nôtres. Nous ne ferons son bonheur, ni selon les principes de la Révolution Française, ni en lui appliquant le Code Napoléon... et il recommandait de s'attacher sans démagogie, à transformer d'abord l'homme noir en excellent citoyen de son propre pays, pour ne songer qu'ultérieurement à en faire un bon Français.

Ainsi se trouvait posé, dès 1941, le dilemme qui semble ne pas avoir été jusqu'à présent complètement résolu : conception coloniale assimilatrice ou bien association ou coopération.

Il n'est pas possible de trouver une réponse à ce problème. C'est qu'au fond, tout n'est-il pas question de mesure et de temps. Les anciennes colonies — les plus anciennes — auraient-elles accepté d'être gouvernées autrement que comme un territoire essentiellement français ? Alors qu'elles ont demandé d'être converties en département d'Outre-Mer. Par ailleurs, en est-il de même avec l'Afrique Noire, Madagascar, certains protectorats ou territoires sous tutelles ?

Il suffit de poser la question pour convenir qu'il ne peut y avoir une seule réponse. En fait, en 1944, le Gouverneur Laurentie qui fut l'un de ceux qui connurent le mieux Félix Eboué, et qui cependant différait de ce dernier dans ses conceptions coloniales, écrivait :

« La qualité humaine est contingente. Il n'y a pas meilleur homme dans l'absolu. Le sol de France, la vie de France formeront en France, une authentique qualité humaine ; la vie et le sol de Madagascar, formeront, à Madagascar, une autre qualité humaine, non moins authentique.

« Or, que veut la France à l'égard des peuples coloniaux ? Les élever à une responsabilité plus haute. Cette élévation n'exige nullement la substitution des modes françaises de penser, de vivre et de gouverner aux modes particulières des indigènes ;

sans aucun doute, notre action et notre présence auront changé les hommes. Est-ce à dire qu'il ne restera rien de leur héritage et que nous pourrions nous comporter comme en terrain vierge, propre à n'importe quelle culture ? »

Et, parlant des partisans du progrès interne — qui s'opposent aux assimilateurs — le Gouverneur Laurentie ajoutait :

« Pour eux, la valeur de notre message n'est pas moins indiscutable que pour les assimilateurs, mais ils estiment que la révolution nécessaire qui se dégage de nous doit opérer par l'intérieur et que, sans en limiter l'effet, nous en assurerons le meilleur résultat si, préservant les institutions naturelles, nous arrivons en elles à concilier originalité et liberté ».

C'est exactement ce que voulait Félix Eboué lorsqu'il entendait, dans sa circulaire, que l'on devait considérer l'indigène non pas comme un individu isolé et interchangeable, mais comme un personnage humain, chargé de traditions, membre d'une famille, d'un village et d'une tribu, capable de progrès dans son milieu et très probablement perdu, s'il en est exclu.

C'est ainsi, disait le gouverneur-général Eboué, que nous rendrons à l'indigène ce dont nul homme ne peut se passer sans dommage ; que, ne lui faisant aucun cadeau illusoire, nous lui restituerons en même temps le sens profond de la vie et le souci de la perpétuer.

Félix Eboué est mort, le problème colonial demeure, tout aussi compliqué, mais n'est-ce pas le fait de toute grande entreprise humaine ?

Poèmes

MAX PINCHINAT (HAITI) *

PASIPHAË (extraits)

*Tes naseaux soufflent mes chemins
En fleurs
Tes crotales rythment
L'herbe de ma pensée*

*Mais sur la table, à la quête de la nuit
La voix de l'enfant en appel nous peine
Sa faim*

*Le retard du salaire de sa mère
Occupe les minutes du retour*

*La lumière monte jusqu'au plafond
Du cri*

*Tes naseaux soufflent mes chemins
En fleurs
Tes crotales rythment
L'herbe SORTILEGE de ma pensée*

*Fille tranquille au ciel bleu d'oiseau
A l'orée où brille déjà la nuit*

*Que les vastes orchidées se ferment
Sur la mouche de mon visage
Pour haleter ton cœur exactement.*

* Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publiés à cette place.

LA NOIRAUDE

*Je connais à Paris, partout, gens
Qui crèvent de faim
Incapables comme des cafards
Leurs jeux sont des jeux infects
Leurs patries errent comme feuilles mortes*

*La pluie noireude bouchait l'horizon
Trainard des pays tempérés*

PIERRE VASSEUR-DECROIX (FRANCE)

SOIR DE FROIDURE

A José Millas-Martin

Les mains de la lune sur mon cœur, je passe comme une ombre dérivant dans les rues d'encre de la ville — Les chiens de l'hiver mordillent mes talons — A la flèche de l'église des sons oscillent qu'une cloche gelée a de la peine à déverser — Des canivaux monte une vapeur grasse dans le brouillard sur le canal emplit les vieilles péniches, le brouillard est jaune autour des lampes frileuses et passives.

Les heures de décembre suivent les heures de novembre comme l'hiver resserre son étreinte à la gorge de l'automne — Il serre, il serre... le couperet des glaces a tranché le chemin qui va de la surface des eaux jusqu'au ciel.

De soupirail en soupirail, je passe, des engelures à mon cœur.

STEEVE MORVEN (FRANCE)

CHEMINS DE FER

Feu rouge feu jaune feu vert.

*Les astres faux pendus à l'oreille des signaux
déploient leurs ailes d'insectes à travers l'eau des larmes
et les sémaphores en costume d'Arlequin
ferraillent mollement entre eux.*

Comme des lames les caravanes bleuies
éventrent les sacs de houille de la nuit.
Les autorails cornent aux passages à niveau
et vrombissent aux courbes de l'horizon
avalés comme des suppositoires.
Guettés par la police
à cause des ombres filmées sur les stores
où l'on voit des profils busqués à monocle
qui fument des cigares flexibles comme des joncs
et des prostituées nues dans leur couchette
un pied replié sous la fesse
les sleepings en fuite franchissent quatre à quatre les escaliers.

Après les fouillis de mots
cisailés derrière les moustaches des locomotives
et les fourgons dansants des rêves
qui déraillent par des nuits fleuries d'étoiles
passés les ponts de pierre blonde sur les fleuves
et les viaducs d'acier chanteur
vissés comme des harpes sur les provinces
naissent de l'écroulement final des vapeurs
les villes d'avant l'aube parmi les hirondelles
où les express explosent comme des aérolithes.

Vues d'avions
les géographies de péninsules verdâtres sur les océans frisés
avec une rose des vents au coin de la page
soucieuses d'effacer les rides des fleuves
se baleinent comme les ombrelles d'une charpente de sapin
filigranée d'acier bleu
qui flamboie quand le soleil passe trop près.

Silhouette

LUCNER LAZARD *

par Simon Lando

Lucner Lazard, né à Port-au-Prince, n'a que 26 ans. Son œuvre est déjà solide et rayonnante. Ce que je redoute le plus pour lui, c'est trop de succès : il en est qui corrompent les jeunes.

Le goût de peindre et de dessiner lui vient impérieusement dès l'âge de 7 ans. Pendant toute son adolescence, il s'y abandonne sans rime ni raison et sans demander son reste. La création providentielle du Centre d'Art lui procure, à partir de 1945, des semblables, des camarades marqués au front par le même sceau du destin ; et des maîtres : Albert Mangonès, DeWitt Peters, Lucien Price. De ce mouvement fécond, on le sait, toute une Ecole haïtienne est née, tellement riche qu'elle se ramifie, particulièrement en ce Foyer des Arts Plastiques, fondé par Lucner lui-même et quelques-uns de ses compagnons. Rameau qui ne détruit point le tronc ; qui atteste, au contraire, la vigueur non éteinte de la sève commune.

Un mécénat vaut à Lazard, ravi, deux années de séjour à Paris (1951 - 1953). J'ai eu la chance de l'y voir. C'était plaisir d'observer le balancement chaloupé de ses pas de tropical autour de la Grande Chaumière et le long du métro aérien du Boulevard de Grenelle, grande artère dont une impasse lui offrait un logis paisible et pittoresque sous les combles. Dans la capitale française, il travaille, il visite des musées, il approche des maîtres, il s'enrichit au contact de compagnons de toutes nations. Parfois, il s'évade vers l'Italie et l'Espagne. Sur le chemin du retour, il se donne la joie d'une vision d'une autre échelle : New-York, Washington et Baltimore.

*

* *

Les œuvres que groupe la présente exposition sont, à une seule exception près, toutes postérieures à sa réinstallation à

* Présentation faite au cours du vernissage de l'exposition de peintures de M. Lucner Lazard qui s'est déroulée à l'Institut Français du 13 Mars au 13 Avril 1954.

Port-au-Prince (avril 1953). Toutes, elles portent la marque du renouvellement inévitable que procurent à la sensibilité et à la palette de l'artiste de longues pérégrinations :

tempéras sur toiles ou sur papier, peintures à l'huile, plats en céramique.

On aimerait, par impossible, les augmenter des panneaux, également tout récents, composant les fresques qu'il a peintes pour trois hôtels luxueux de Pétionville : El Rancho, Ibo-Lélé, Cabane Choucouné.

Dans cet ensemble, l'unité de la *manière* est, en effet, très sensible.

Plus coloriste, à mon sens, que dessinateur, Lazard a une prédilection marquée pour les hommes et un relatif dédain, provisoire, je l'espère, pour le décor et le paysage. Il aime à surprendre l'Haïtien et l'Haïtienne dans leurs attitudes les plus séculaires et les plus familières : marchande de poisson debout, tambourineurs frappant leur instrument, débardeurs sous l'effort, pileuses de café ou de maïs, enfin portraits féminins d'une grâce délicate et comme mystérieuse.

Jaune, bleu (cobalt et outre-mer), brique : telles sont ses teintes dominantes. Les deux premières, reconnues, difficiles à grouper, sont, sous son pinceau, et moyennant la technique du dégradé, mariées avec bonheur. Après Paris, après Rome, après Madrid, les sujets sont restés tropicaux, haïtiens ; mais nulle violence, nul contraste criard. Lucner est un doux ; Lucner est sage comme par tempérament. C'est un délicat ouvrier dont la matière est le fin, et le gracieux ; l'un et l'autre préservés des blandices de la mièvrerie.

Ce peintre a déjà fait son chemin. Encore un coup : qu'il se méfie du succès ; à ce prix, il ira très loin encore.

COURRIER DE FRANCE

LA CITE HOSPITALIERE DE LILLE

par René DELANGE

Une réalisation médicale et sociale unique en Europe vient d'être inaugurée ; c'est la cité hospitalière de Lille dont les travaux commencèrent en 1935 sur l'initiative du député-maire Roger Salengro, furent interrompus pendant la guerre et reprirent dans les mois qui suivirent la libération.

La capitale des Flandres françaises occupe une situation apparemment paradoxale en lisière d'une frontière qui n'est marquée ni par un fleuve ni par une chaîne montagneuse. Elle doit d'être devenue le centre de la plus grosse agglomération industrielle de France après Paris, à la découverte du bassin minier, qui décrit à travers le Nord et le Pas-de-Calais un arc de cercle régulier se poursuivant en Wallonie. C'est la proximité du charbon, seule source d'énergie à la fin du XIXème siècle, qui a engendré le développement prodigieux des industries textile et métallurgique au sein de cette plaine. Corsetée dans les remparts de Vauban, Lille avait un territoire trop exigü pour répondre à pareil essor. Ainsi s'explique la naissance brutale, à ses côtés, des villes champignons de Roubaix et de Tourcoing, sœurs siamoises connues comme capitales de la laine, mais qui ne figurent pas, du fait de leur proximité immédiate du chef-lieu départemental, sur la liste des sous-préfectures, malgré leurs populations respectives de 102.000 et 78.000 habitants.

On ne sait pas assez que 1.200.000 habitants occupent l'agglomération minière de 100 kilomètres de longueur, avec Lens et Douai au milieu et Béthune et Valenciennes aux cornes extrêmes du croissant. Au centre se trouve l'arrondissement industriel de Lille avec ses 850.000 habitants.

Le passé de la plaine flamande, restée par ailleurs agricole, explique que ses habitants puissent se nourrir avec le concours des régions limitrophes de l'Avesnois, de la Thiérarchie, du Cambrasis, de l'Artois et du Boulonnais. Le Nord et le Pas-de-Calais sont donc indissolublement unis. Si leur frontière virtuelle était érigée en mur administratif, les exigences économiques, vitales et brutales, suffiraient à faire tomber une ligne tracée avant la découverte du bassin minier et le développement des industries dont il permet le développement.

Ce rappel de géographie humaine était indispensable pour situer le plan occupé naturellement par Lille en matière sanitaire et d'enseignement médical pour une population de trois millions d'âmes.

L'équipement hospitalier des Flandres est un des plus poussés de France avec 13.000 lits d'hôpitaux publics, 2.000 lits d'hôpitaux et de cliniques privés et 12.000 lits d'hospices répartis dans une quarantaine de villes où tout ce qui relève d'une « technique individuelle », médecine, chirurgie, maternité, spécialités courantes, est assuré localement.

Mais aucun de ces hôpitaux n'a de possibilités de recrutement suffisantes pour assurer les soins de techniques spécialisées qui nécessitent le travail en équipe de techniciens et de biologistes.

C'est un des principaux objets que s'est imposé le Centre hospitalier régional de Lille. Le centre qui s'étend sur un terrain d'une superficie de soixante hectares comprend : l'Hôpital Calmette, l'Hôpital régional, le Centre anticancéreux, la Faculté de Médecine et de Pharmacie, ainsi qu'une Centrale thermique commune à l'ensemble.

L'Hôpital Albert Calmette, construit sur les plans de l'architecte Deregnaucourt et destiné à recevoir les malades atteints d'affections respiratoires, constitue en quelque sorte le pivot de l'organisation antituberculeuse pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Comportant 500 lits, il est à la fois un établissement de diagnostic, de traitement, de triage et de sélection. Son but n'est pas de garder très longtemps les malades, mais de leur appliquer des traitements médicaux et chirurgicaux actifs, puis de les placer pour compléter la guérison dans des sanatoria d'altitude et de plaine, pavillons de cure, etc... Le professeur de clinique phtisologique y dirige un important service d'hospitalisation où les étudiants acquièrent des connaissances nécessaires en pathologie respiratoire ou préparent leur diplôme de spécialistes.

Si l'Hôpital Albert Calmette est situé en bordure de la cité hospitalière de Lille, le centre anticancéreux Oscar Lambret de 300 lits est étroitement rattaché à l'hôpital universitaire et à la Faculté. Il est composé de six sections dont chacune représente une activité particulière dans la lutte contre le cancer : dépistage, triage, chirurgie, physique, médecine, laboratoires équipés pour tous les examens biologiques ainsi que pour la surveillance des thérapeutiques.

Voici maintenant la réussite la plus étonnante de cet ensemble : l'hôpital régional de 1.500 lits soudé, si l'on peut ainsi s'exprimer, à la Faculté de médecine et de pharmacie. Œuvre de l'architecte Jean Walter à qui l'on doit déjà l'Hôpital Beaujon et qui a collaboré à l'édification de la nouvelle Faculté de médecine de Paris, ce bloc constitue un anneau géant formé en avant de deux étoiles à cinq branches et huit étages d'hospitalisation. Ces deux étoiles

sont réunies par le bloc opératoire des trois étages chirurgicaux et les laboratoires centraux sous-jacents. En arrière, les services se prolongent par leurs consultations superposées en un bâtiment contigu à celui des amphithéâtres d'enseignement qui servent de ponts d'union avec les laboratoires de la Faculté laquelle ferme en arrière cet anneau. Un corps médical enseignant de quatorze professeurs de cliniques assistés d'un nombre égal d'agrégés et entourés d'une trentaine d'assistants et chefs de clinique disposera, dans cette médicopolis lilloise, d'un équipement technique incomparable. Quinze titulaires de chaires, aidés par une centaine de préparateurs, travailleront dans des laboratoires dont la surface peut être augmentée ou réduite à volonté. Ces créations nécessitées par l'évolution scientifique pourront être ainsi facilement réalisées.

Jamais de telles possibilités n'ont été réunies dans un centre d'enseignement médical. Là le professeur, placé au centre de ses services d'hospitalisation, de consultation, d'enseignement, peut, avec le minimum de déplacements, surveiller ses malades, examiner les consultants et faire ses cours tandis que laboratoires et appareils sont à portée de sa main.

Mais la Faculté n'est que le laboratoire géant d'un centre hospitalier. Sa mission essentielle est de former les futurs médecins, pharmaciens et leurs auxiliaires. Or ni l'enseignement théorique seul, ni l'apprentissage pratique isolément, n'assurent une formation suffisante. La solution qu'offre le jumelage d'un centre hospitalier et d'une faculté assure non seulement la symbiose de la clinique et du laboratoire, mais l'alliance heureuse et indispensable de la culture et de la technique.

ANATOLE FRANCE INTIME

par François CRUCY

Anatole France eut une fille, son unique enfant.

C'est elle que l'on voit paraître aux premières pages de *Monsieur Bergeret à Paris*, lorsque le professeur philosophe, dînant seul, avec le chien Riquet, dans son modeste logement, est surpris par l'arrivée de sa sœur Zoé et de Pauline :

« Pauline sauta au cou de son père, qui l'embrassa et qui recula ensuite pour contempler cette jeune fille mystérieuse, comme toutes les jeunes filles, qu'il ne reconnaissait plus après un an d'absence, qui lui était à la fois très proche et presque étrangère, qui lui appartenait par d'obscures origines et qui lui échappait par la force éclatante de la jeunesse

— Bonjour, papa !

La voix même était changée... »

Dans toute l'œuvre de M. France il n'y a rien d'aussi dépouillé, rien de plus naturel que les quatre premiers chapitres de *Monsieur Bergeret à Paris*.

Pauline, ou, plutôt, Suzanne France, épousa, en secondes noces, Michel Psichari, qui, par sa mère, était lui-même le petit-fils d'Ernest Renan. Les deux époux moururent laissant un petit garçon qui venait d'entrer dans sa treizième année lorsque, au mois de décembre 1921, son grand-père, saisissant le prétexte du voyage qu'il allait faire à Stockholm pour y recevoir le Prix Nobel, décida d'y mener son petit-fils.

Envoyé spécial d'un journal parisien, je fis aussi le déplacement : randonnée dont Lucien Psichari rappelle aujourd'hui les étapes en tête d'un précieux petit livre contenant des lettres écrites à sa fille et à son petit-fils pour l'auteur des *Dieux ont soif*.

Arrière petit-fils d'Ernest Renan, petit-fils d'Anatole France, Lucien Psichari s'était dérobé jusqu'ici à la demande d'amis qui le pressaient de publier les souvenirs qu'il conserve, non seulement du grand écrivain, son grand-père, mais aussi de l'homme, tendre, douloureux, peu connu, que fut de son vivant Anatole France ; la brève introduction, qu'il vient de mettre aux lettres écrites à sa mère et à lui-même, donne une juste idée du don littéraire, signature nullement impartie à l'héritier d'un France et d'un Renan, en même temps que ces lettres, trop brèves, laissent entrevoir l'intérêt que doit offrir cette partie encore inédite de l'œuvre de M. France, sa *Correspondance*.

Cette *Correspondance*, contenant aujourd'hui quelque quinze-cents lettres, verra certainement le jour ; mais quand ? Et faut-il en hâter maintenant la publication ? Les sentiments, qui retiennent encore le petit-fils, se conçoivent aisément ; moins bien l'hésitation de l'éditeur, qui s'interroge sur le plus ou moins d'empressement du public auquel serait actuellement offert un tel ouvrage, puisque enfin ce public, tout changeant qu'il soit, n'en conserve pas moins un goût marqué pour l'œuvre française, dont il acquiert chaque année une cinquantaine de milliers d'exemplaires, traductions non comprises.

Ceux qui furent des familiers de M. France, depuis le commencement du siècle et jusqu'à sa mort, survenue en octobre 1924, savent quelle part de lui-même il ne livra jamais de son vivant ; il leur a été donné d'en entr'apercevoir quelque chose une première fois lorsque parurent, en 1945, les *Carnets intimes*, commentés par Léon Carias, et une seconde fois, hier, en lisant le petit volume, à tirage limité, qui, sous le titre *Ma Suzon chérie*, contient les lettres à sa fille et à son petit-fils.

On y trouve, égrenées au début, quelques notes de Lucien Psichari sur le voyage de Paris à Stockholm, en 1921, et sur l'arrêt que nous fîmes au retour à Berlin, parce que M. France désirait vivement répondre aux souhaits

que deux Allemands, diversement connus, le Professeur Nicolai et Albert Einstein, avaient exprimé de le rencontrer, et, aussi, parce que M. France voulait à tout prix revoir une statue qu'il avait admirée autrefois, lors d'un voyage en Grèce, et qui avait été acquise avant la guerre par les Musées berlinois.

Des souvenirs de ses voyages, M. France conserva jalousement le secret de son vivant, secret dont je n'attendais pas qu'il nous livrât quoi que ce fût lorsque, le 19 décembre 1921, veille du jour fixé pour le voyage de retour à Paris, nous nous rendîmes avec lui au *Kaiser Friedrich Museum*, où nous ne découvrîmes pas la statue cherchée. En fin d'après-midi, seulement, nous apprîmes que ce précieux vestige de l'art grec archaïque se trouvait à l'*Altes Museum*. Le départ du rapide pour Paris devant avoir lieu le lendemain matin à 11 heures, il ne fallait plus songer à s'en aller visiter quelque musée que ce fût; du moins le pensions-nous, connaissant mal M. France, lequel déclara, tout en fin de soirée, qu'il irait à l'*Altes Museum* avant de s'embarquer.

Les objections de Madame France ne furent pas retenues et le lendemain, mardi 20 décembre, comme le rappelle très précisément Lucien Psichari, quelques minutes après dix heures, M. France et ses trois compagnons de route franchissaient le seuil de l'*Altes Museum*, où la statue, en belle place, parut se présenter comme d'elle-même au vieux voyageur qui avait si vivement désiré la revoir... Nous rattrapâmes, de justesse, le rapide pour Paris dans une gare suburbaine du grand Berlin, et, toute l'après-midi durant, dans l'étroite cabine du sleeping, M. France, rasséréné, heureux, nous conta des histoires, sans, toutefois, souffler mot de la raison pour laquelle il avait tant voulu revoir, une fois encore, la statue antique.

Cette raison, nous ne l'avons trouvée qu'après sa mort, en lisant les *Carnets intimes*, commentés par le très érudit Léon Carias et publiés en 1945. Léon Carias rappelait la mort, survenue en 1910 « de celle (Mme Arman de Caillavet) qui avait été pendant vingt-cinq ans la confidente des travaux, des joies, des peines d'Anatole France, son guide et son soutien, qui l'aima d'un amour infini et qu'il chérit lui-même si désespérément que peu de pages dans la littérature écrite égalent en intensité celles qui nous conservent l'expression de sa détresse ».

Expression aujourd'hui encore frémissante :

« Douceur du souvenir, confie M. France à son petit carnet; charme du passé, bonté cruelle de la mort... Faut-il donc avoir perdu tout ce qu'on possédait pour en savoir tout le prix?... »

Et, plus loin, extrait du même petit calepin, ceci encore :

« Matinée du 19 à Florence. — Santa Maria Novella. La Chapelle des Espagnols. Les portes du Baptistère. — Mais Florence est trop pleine ».

d'elle. Je l'ai vue à tous les coins de rue, tantôt jeune encore, et charmante, tantôt vieille et si chère. — Il y avait des fleurs dans les rues, du soleil, des cloches dans l'air sonore... »

C'est ce même France, intime, profondément sensible, peu connu, dont nous retrouvons la trace sitôt ouvert aujourd'hui le petit recueil de lettres par lui écrites, à des époques différentes, à sa fille, à son petit-fils :

Ma Suzon chérie,

Je suis à Rome où il pleut. Le ciel est sombre et je vois de ma fenêtre la colonne Trajane plus noire que la colonne Vendôme. Grâce à ses collines Rome se voit de Rome... Mais par la pluie tout cela ne vaut pas Montmartre. Je vais un peu mieux. A cela près que toute la nuit les muletiers font retentir les dalles sonores du forum de Trajan, je goûte ici le repos qui m'était nécessaire. Tu recevras dans quelques jours *l'Histoire Comique...* »

Billets trop courts, mais si naturellement humains et qui avivent le souhait, présentement exprimé par beaucoup, que soit publiée la *Correspondance* au cours de l'an qui vient.

LA VIE COURAGEUSE DES ETUDIANTS PARISIENS

par Robert ARON

Voici huit siècles environ que des étudiants se pressent, à Paris, sur les flancs de la Montagne Sainte Geneviève. Au XI^e siècle, un mandement de l'évêché de Paris imposa aux curés de donner à tous les enfants « la même instruction sans rémunération aucune ». Dès lors, la soif de savoir chez les élèves, et le prestige des professeurs attirèrent sur les rives de la Seine un nombre sans cesse croissant d'étudiants. Vers l'an 1100, pour la première fois, un maître à succès, comme furent plus tard Bergson et Paul Valéry, fait courir tout le Paris d'alors pour écouter ses leçons : il s'agit d'Abélard, philosophe et poète, chanteur et pédagogue, dont la voix célèbre ravit ses auditeurs.

Ceux-ci deviennent si nombreux que les salles de cours, déjà trop petites, s'ouvrent : les leçons doivent se donner en plein air : on barre d'une chaîne les deux extrémités de la rue du Fouarre (rue du Fourrage), on sème de la paille par terre, le professeur se juche sur une borne, les élèves s'accroupissent sur le sol. Origine improvisée et lointaine du grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Les livres alors n'existent pas : le seul ouvrage qu'on puisse consulter est une transcription de l'Ancien Testament reliée en bois et en fer, et qu'une énorme chaîne relie à l'un des piliers de Notre-Dame. Les étudiants font queue à la porte de l'église pour le consulter.

Aujourd'hui, l'Université de Paris a, certes, modernisé son installation et son équipement : elle est devenue un des plus importants centres étudiants du monde : mais l'afflux des étudiants lui pose, comme au temps d'Abélard, des problèmes sans cesse renaissants.

Tout d'abord les effectifs de l'enseignement supérieur ont quintuplé au cours des cinquante dernières années. En 1900, trente mille étudiants pour l'ensemble des Universités françaises. Aujourd'hui, à Paris seulement, il en est soixante mille, dont deux mille de l'Union Française et cinq mille de l'étranger.⁽¹⁾ En province, environ quatre-vingt-dix mille.

Un tel afflux de jeunesse intellectuelle, provoqué par la valeur de l'enseignement, oblige les autorités à un effort, dont, il y a seulement vingt ans, elles n'avaient même pas idée. Les restaurants universitaires, subventionnés par le Ministère de l'Education Nationale, délivrent chaque jour trente mille repas au prix modique de 75 francs. L'Etat accorde des bourses d'études à vingt-cinq mille jeunes gens. La Cité Universitaire de Paris héberge, dans des conditions de grand confort, trois mille cinq cents élèves des Facultés, pour la plupart étrangers ; et l'on prévoit la construction, en banlieue, à Antony, d'un nouvel ensemble qui abriterait 2.500 étudiants célibataires et 500 jeunes ménages.

Problèmes énormes que pose une telle concentration d'étudiants, de professeurs et de services administratifs. Sait-on que, dès maintenant, leur effectif total équivaut à la population d'une ville de l'importance d'Orléans.

Parmi ces candidats à des diplômes ou à des titres, tous certes, ne bénéficient pas de l'appui des pouvoirs publics. Tous ne sont pas de famille assez fortunée pour assurer leurs frais d'étude. On en voit donc qui, pour subsister et achever leurs années de scolarité, sont contraints de prendre courageusement un autre travail et d'exercer les métiers les plus divers.

Ceux d'abord qui, de tout temps, furent en faveur auprès des élèves des Facultés : donner des répétitions à des lycéens, préparer au baccalauréat des candidats malchanceux. Des étudiants en Science décrochent aussi des travaux de laboratoire. Des étudiants en Histoire font de la documentation. Des étudiants des Beaux-Arts travaillent chez des architectes. Certains enfin, sont vendeurs dans des librairies classiques, dont ils sont aussi les clients. Tous métiers provisoires, qui gardent un caractère intellectuel et qui, pour un étudiant, ne « dérogent » pas trop.

Il en est d'autres auxquels jeunes gens et jeunes filles s'astreignent et qui les éloignent davantage de leurs études. Chaque étudiant, parmi ses camarades de cours, connaît la jeune fille qui se fait « plongeuse » aux heures

(1) Chiffres correspondant à l'année scolaire 1951 - 1952.

de presse dans un restaurant, pour assurer son repas, et le jeune homme qui, la nuit, lave les voitures dans un garage, ou les vitres d'une devanture. D'autres, la nuit également, veillent dans les Grands Magasins, surveillent des chaudières d'immeuble, ou déchargent au petit jour les camions des Halles. D'autres encore, sillonnent les boulevards ou les avenues fréquentées, comme rabatteurs de restaurants, comme photographes dans la rue, comme distributeurs de tracts publicitaires ou comme chauffeurs de taxis.

On en voit aussi qui se présentant de porte en porte dans les immeubles d'habitation, récoltent les vieux journaux qu'ils revendent au prix du papier.

Un étudiant arabe a figuré l'hiver dernier comme mannequin dans une vitrine; un autre ramassait les balles de tennis sur les courts; tous deux, traités fraternellement par leurs employeurs occasionnels, souriaient d'avoir trouvé un tel « filon » pour continuer leurs études.

Métiers, certes, honorables, mais qui imposent parfois une fatigue préjudiciable au travail universitaire. Dans tous les cas, l'existence de ceux qui les pratiquent nécessite une forme de courage, inconnue il y a vingt ans.

D'Abélard à maintenant, du Moyen-Age à l'âge atomique, les mêmes préoccupations assaillent donc les jeunes gens et les administrateurs chargés de les recevoir, mais combien plus lourdes aujourd'hui!

Avant la guerre de 1914, le Quartier-Latin était réputé comme un endroit de vie facile et tumultueuse, que sillonnaient des cortèges d'étudiants, qu'animaient des chahuts pittoresques, où la joie de vivre éclatait en toute occasion. Aujourd'hui les monômes traditionnels des « Quatre-Z'Arts » et des candidats aux grandes écoles égaiant encore les passants; mais l'atmosphère du Quartier est devenue plus austère: « primum vivere, deinde philosophari » est la devise qui s'impose à l'esprit des étudiants.

Faire des études nécessite pour beaucoup une double sélection: celle de la science, mais aussi celle du caractère. L'un et l'autre ne sont-ils pas indispensables pour réussir dans la vie?

Les livres

Lanza Del Vasto : *Le Chiffre des Choses*

(Paris, 1953, éd. Denoël, 1 vol.)

De tout temps des écrivains d'origine étrangère ont choisi la langue française comme moyen d'expression. C'est le cas de Lanza del Vasto, qui est né Italien, mais dont les ouvrages essentiels ont été écrits en français. On vient de rééditer, avec quelques commentaires, son recueil de poèmes, *Le Chiffre des Choses*. La première qualité de cette poésie, c'est qu'elle est, du moins en français, d'une originalité absolue. Ce serait dans la poésie italienne et surtout dans l'art italien du Quattrocento, dans celui de Mantegna, par exemple, ou de Paolo Uccello, auquel, d'ailleurs, est consacré l'un des plus admirables poèmes, qu'il faudrait chercher des références.

Le poète, en effet, se place devant l'univers comme devant une énigme à déchiffrer. Cette attitude n'est pas très éloignée, si l'on veut, de celle de Claudel, qui nous dit avoir appris ceci de Mallarmé qu'en présence de la réalité, nous devons avant tout nous demander : « Qu'est-ce que cela veut dire ? » Mais, alors que Claudel est essentiellement un coloriste, comme sont d'habitude les hommes du Nord ; alors qu'il procède par oppositions et juxtapositions de « valeurs », alors qu'il voit par exemple, dans un paysage extrême-oriental, la noirceur d'un pin répondre à la verdure d'un érable, ce sont les lignes, les formes et les volumes, au contraire, qui attirent l'attention de Lanza del Vasto, fidèle en cela à toute l'orientation de l'art italien, qui est un art de dessin et d'ornement. Un des plus admirables poèmes, qu'on regrette de ne pouvoir citer ici tout entier, est, par exemple, *Le Vitrail*. Mais on peut prendre, presque au hasard, telle ou telle strophe :

Quand nous saurons le chat, le serpent et l'ibis,
Comment les rocs profonds méditent leurs rubis,
Ce que cherche le porc dans l'entonnoir du groin,
Et le jour que la limace crée avec sa bave,
Quand se détacheront, colombes dans le loin,
Du bord du dernier ciel des spirales, des cônes,
Trois triangles, un cube et deux dodécagones,
Pour choir et se résoudre en musiques suaves...

Ne dirait-on pas la sévère architecture de l'Alighieri, architecte des cercles infernaux, des spires du Purgatoire et des épicycles lumineux et sonores du

Paradis ? Car tout ici-bas répond à un certain ordre et à une certaine proportion, non seulement les formes et les volumes que nous avons sous les yeux, mais aussi bien les événements les plus déconcertants de nos vies. Il n'y a pas seulement un chiffre des choses. Il y a aussi un chiffre des destinées et le poète leur applique sa grille. On voit bien que, dans tous les cas, cette poésie est posttribaldienne et postmallarméenne. Elle se conçoit elle-même comme un instrument de connaissance.

C'est ce qu'explique fort bien, dans son Commentaire, celui qui fut l'ami le plus cher de Lanza del Vasto : Luc Dietrich, mort très jeune en 1944 des suites du bombardement de Saint-Lô, et qui avait donné, avec *Le Bonheur des Tristes* et *L'Apprentissage de la Ville*, quelques-uns des plus beaux romans contemporains. L'ambition suprême de Lanza del Vasto est de connaître. C'est pourquoi, au lieu de s'installer, de s'asseoir, il a choisi de mener une existence vagabonde qui l'a porté à travers toute l'Europe jusqu'aux confins du Tibet, jusque dans cette Inde où il devait rencontrer Gandhi et d'où il a ramené le plus célèbre de ses livres : *Le Pèlerinage aux sources*.

Il ne s'agissait pas ici seulement des sources du Gange, mais, davantage encore de sources spirituelles. Nous les retrouvons, ces sources, dans *Le Chiffre des Choses*. Elles sont ce qui donne un sens aux êtres et aux objets, comme on parle du sens d'une étoffe ou du sens d'un fleuve. Car l'univers au milieu duquel nous sommes placés est un univers qui ne cesse de bouger, et dont il semble que le maître soit le vent. Parmi les plus admirables poèmes du recueil, vous trouverez, par exemple, ce quatrain, qui s'intitule *La Maison de vent* :

J'ai ma maison dans le vent sans mémoire,
J'ai mon savoir dans les livres du vent,
Come la mer j'ai dans le vent ma gloire,
Comme le vent j'ai ma fin dans le vent.

Il y a ici, et ailleurs, une des sources les plus profondes de Lanza del Vasto : je veux parler de la grande tradition des chansons françaises. Cela pourrait aisément se mettre en musique et se chanter. Le poète appelle ces chansons des cantilènes. Cela peut se chanter en marchant, les pieds nus, d'un pas allongé sur la grand'route, comme j'ai vu marcher et chanter Lanza del Vasto. En sorte que ce poète moderne, mais qui, à la façon de son maître Gandhi, tourne le dos à bien des aspects de la vie moderne, a retrouvé le rythme et le mode de vie de ces chanteurs du Moyen-Age, qui s'en allaient ainsi de châteaux en chaumières avec leurs trésors de chansons et de légendes. Il nous apparaît ainsi comme une espèce de « baladin du monde occidental », pour reprendre l'expression de Synge.

Le fracas des marteaux-pilons et des trémies, les grondements des moteurs à explosion, les sirènes des usines et des remorqueurs se sont intégrés à la vie

moderne, mais vous ne les trouverez pas dans l'œuvre de Lanza del Vasto, qui écoute des bruits plus élémentaires et plus durables, qu'il s'agisse du murmure du vent ou de celui de la claire fontaine, cher à nos chansonniers d'autrefois. Il faudrait citer, là-dessus, tout le poème *Qui n'aime pas*, dont voici le premier vers : « Qui n'aime pas l'eau pure a le cœur peu sincère ». Et puis, c'est le pain et puis, c'est le vent, encore ; et puis le feu, et puis la nuit, enfin la pudeur : « Qui n'aime la pudeur jamais n'aima ».

En un sens, aussi, ce *Chiffre des Choses* est un carnet de route, où les feuillets ne sont pas rangés dans l'ordre chronologique, mais pourtant la plupart sont datés et nous les voyons s'échelonner sur une vingtaine d'années, depuis une époque encore fort proche de l'adolescence jusqu'à la maturité. Depuis l'Italie natale jusqu'à l'Inde en passant par la Palestine. Il y a aussi maint paysage de France. Tout cela dans une langue simple et claire, accessible au premier venu. L'ésotérisme de cette poésie est ailleurs que dans sa difficulté extérieure. Il est dans l'unité profonde de ces morceaux épars qui font ensemble un monument dont les proportions nous demeurent cachées.

C'est que, en réalité, le fond de cette poésie, c'est le portrait du poète lui-même. Lanza del Vasto écrit quelque part : « Léonard observe qu'un peintre, malgré la diversité des modèles, peint toujours un seul portrait, qui est le sien. De quoi Léonard donne pour raison que notre âme, s'étant créé pour y loger un corps à son image, informe aussi toute œuvre à laquelle nous mettons la main ». Voilà comment est né ce *Chiffre des Choses*, qui n'est pas seulement un recueil de poésies, mais encore un recueil de sagesse. Disciple de Gandhi, Lanza del Vasto est, en effet, un sage, ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, d'être chrétien. Car, il n'y a pas opposition, mais continuité entre le message du Christ et celui de la « grande âme » indienne.

On doit accorder la plus grande attention à ces poèmes intemporels, en ce sens que les agitations et les angoisses de notre époque paraissent leur être étrangers. Mais c'est pour cela justement qu'ils contiennent les plus utiles conseils et les plus salutaires suggestions. Le poète, il nous le dit, n'a pas voulu chanter ses propres passions, ni par conséquent les nôtres, Selon l'antique précepte d'Arioste, il croit que la poésie, que l'art tout entier est purification. Nous avons ici des hymnes purs, même lorsqu'il leur arrive de porter sur des objets impurs. C'est à une espèce de lavage et de décantation de l'âme et du cœur à quoi nous assistons ici. Ou plutôt, c'est un dépouillement, qui ne laisse plus subsister que l'élémentaire et l'essentiel.

Il faut maintenant laisser chanter en soi ces harmonies simples et fortes. On y trouvera tout naturellement la preuve que l'esprit occidental, sophistiqué par le poids de tant de culture et de tant d'œuvres accomplies, est encore capable de retrouver la pureté originelle et de rejoindre directement, à travers l'entrelacs des créatures, le contact avec l'Invisible.

Jacques MADAULE

Claude Farrere : *Mon ami Pierre Louys*

(Paris, 1954, éd. Daumat, 1 vol.)

C'est une remarque que l'on a faite très souvent que, aussitôt après leur mort, les artistes dont on a le plus parlé, entrent dans une espèce de zone d'ombre où ils restent longtemps. Elle dure en général au moins un demi-siècle, mais fort souvent nombre d'années encore. Après quoi, et comme tous les contemporains de la... victime ont, eux aussi, disparu de ce monde, et donc ne sont plus là pour approuver ou dénier, on s'aperçoit de l'injustice de l'ostracisme ainsi imposé à l'artiste et il se forme sur lui une opinion plus sereine, plus objective, qui normalement devient celle de la postérité.

Il va sans dire que dans cette zone d'ombre dont je viens de parler (tout à fait analogue au purgatoire par où passent les âmes des défunts avant d'accéder au paradis) les artistes qui n'avaient pas mérité la gloire dont ils jouissaient de leur vivant, qui l'avaient usurpée à force d'intrigues ou par une suite de chances et de hasards, ils y restent dans cette obscurité. Ils y restent pour toujours.

Cette loi d'occultation a quelque chose d'implacable, et même de cruel, si l'on songe que ceux qui ont passé leur vie entière sans recevoir les récompenses de notoriété ou d'argent dues à la valeur de leur œuvre et à la dignité de leur conduite y sont également soumis. La gloire qui leur échoit après une telle épreuve n'en est que plus authentique, et plus grande. N'empêche qu'ils l'endurent absolument comme s'il fallait les punir de quelque faute. Et cela nous révolte un peu. Car rien ne nous ôtera de l'idée qu'ils auraient dû trouver *tout de suite* après leur mort la compensation de ce qu'ils ont souffert, en sacrifice à leur idéal.

Ces réflexions se présentent tout naturellement à l'esprit quand on pense à ce qui vient d'arriver à Pierre Louys, je veux dire à sa mémoire, à propos du beau livre que Claude Farrère lui consacre sous ce titre *Mon Ami Pierre Louys*. Certes, il n'y a pas encore cinquante ans que l'auteur d'*Aphrodite* n'est plus des nôtres. Loin de là. Mais Claude Farrère a bien fait de devancer un peu l'appel, et ce livre vient à son heure pour préparer en quelque sorte le jugement définitif qu'on portera sur l'œuvre de son ami. Il est, comme il se doit, et comme on peut s'y attendre de cet écrivain qui est tout enthousiasme et tout ferveur, complètement unilatéral, et sans aucune réserve. Ce qui, je m'empresse de le dire, n'enlève rien à son intérêt, au contraire. Car, au lieu d'examiner les ouvrages de l'auteur de façon abstraite et critique, il nous parle surtout de l'homme, de sa vie personnelle, qui fut au fond si étrange et si curieuse.

Etrange et curieuse en ce sens que, sauf celle d'un Elémir Bourges (au pôle opposé de la littérature), je n'en connais point de pareille. Je m'explique.

La grande majorité des artistes font leur œuvre avec conscience et souvent au prix de grands sacrifices, mais à côté de cela ils ont une vie personnelle qui leur sert en quelque sorte de contrepoids, et où ils puisent l'énergie nécessaire à leur labeur. Mais chez Louys, rien de tel. Ce fut, dès le début de son existence, un maniaque de la solitude. La nature semblait l'avoir créé pour une vie de loisir et d'élégance, qui fut la sienne en effet quelque temps, mais à laquelle il renonça très vite pour s'enfermer dans ce fameux pavillon du hameau de Boulainvilliers, dont il ne sortit jamais plus. Là, faisant du jour la nuit, il mena une vie tellement différente de celle de ses contemporains que nombre d'entre eux n'aperçurent jamais son visage ni sa silhouette. Produisant très peu, (par excès de scrupule, car il refusait de publier quoi que ce fût sans en être totalement satisfait), il travaillait cependant chaque nuit jusqu'à l'aube et cela sans nul répit. Et sans doute nous aurait-il donné quantité d'autres romans et nouvelles. (*La Femme et le Pantin* soutient avantageusement la comparaison avec *Carmen*), si l'érudition ne l'avait pas peu à peu dévoré. Infatigable liseur, il avait consommé des bibliothèques, et *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* n'avait pas de plus fidèle client que lui. On sait d'ailleurs jusqu'où le mena l'excès de sa manie d'investigations. Ne se mit-il pas un jour en tête de prouver que les plus belles pièces de Molière ont été réalisées par Corneille ? Et il y a encore des gens pour croire que l'on pourrait l'admettre.

Cette réclusion farouche coïncidait avec une notoriété qui d'habitude s'accompagne, au contraire, d'une existence de mondanités et de fêtes. Il était célèbre dans le monde entier et d'une célébrité également flatteuse : chez le grand public qui voyait surtout en lui le conteur libertin d'*Aphrodite* et des *Chansons de Bilitis*, et auprès des lettrés qui vantaient son style châtié et se faisaient passer, quasi sous le manteau, avec des mines gourmandes d'initiés, ses poèmes, d'ailleurs admirables. Mais trop rares, hélas. Il avait des amis personnels, qui ne lui faillirent jamais, et avec lesquels il entretenait une correspondance dont l'ensemble, une fois publié, serait d'un volume plus considérable que tout le reste de son œuvre. Ces amis étaient Gilbert de Voisins, Gide (un instant) Farrère lui-même, et surtout Paul Valéry, avec qui il échangea des lettres jusqu'à ce que la plume lui tombât des mains.

Pour ma part (et sans renier un seul instant l'admiration que je lui vouais dans ma jeunesse) j'estime qu'il est encore trop tôt pour porter un jugement sérieux sur l'œuvre de Pierre Louys. Cette œuvre semble en effet malgré tout bien mince pour supporter le poids de la vraie gloire que réserve la postérité. Cependant, d'un autre côté, le fait d'avoir été estimée, et profondément, par un Valéry (qui était si sévère et ne jugeait les valeurs que d'un point de vue élevé), emporte un doute très grave. Ne nous trouvons-nous pas, dans cette affaire, en face d'un cas très particulier, et somme toute assez rare ? Celui non pas d'une œuvre toute seule, mais d'un ensemble de vie — œuvre et existence étroitement imbriqués malgré leur séparation

apparente. Ensemble émouvant jusqu'au pathétique. Et qui, tout compte fait, mérite peut-être la renommée qui rayonne au front des poètes les plus authentiques, des Valéry ou des Ronsard.

Francis de MIOMANDRE

Louis Hauteœur : *L'Architecture classique en France*
— Révolution et Empire —

(Paris, 1953, éd. A et J Picard)

Au seuil du dix-huitième siècle, du vivant même de Louis XIV, on avait vu de grands peintres ornemanistes, Gillot et Claude Audran, et Watteau, qui fut leur élève, décorer d'élégantes figures, de colonnettes festonnées, d'entrelacs, de guirlandes le palais du Luxembourg et les grands hôtels de Paris. Leurs arabesques égayaient les lambris, les plafonds et les portes des demeures aristocratiques du quartier Vendôme, et des faubourgs Saint-Honoré et Saint-Germain.

L'art de la Régence perce déjà sous le Grand Roi ; et l'architecture « née vers 1690-1695 possède déjà les caractères qu'on a coutume d'attribuer au style Louis XV ». Qui dit cela ? C'est M. Louis Hauteœur, membre de l'Académie des Beaux-Arts. Personne ne connaît mieux l'architecture française et n'a mieux parlé d'elle que ce savant, que cet humaniste, qui est aussi un grand écrivain et qui donne, aujourd'hui, au public, le cinquième tome de sa monumentale *Histoire de l'architecture classique en France*.

Dès 1875, nous dit-il, on discerne dans les modes artistiques des changements appréciables. Au moment même où s'élèvent « des édifices pesants, grandioses, austères, déclarés fantastiques », on voit fleurir « une décoration fine, délicate, colorée, qui sera connue sous le nom de style Directoire ».

Au vrai, un esprit déjà romantique apparaît vers le milieu du dix-huitième siècle, dans la littérature et dans la peinture. Ce préromantisme s'épanouit au moment « où triomphe l'antiquomanie » et se manifeste dans les jardins, les maisons et les monuments.

Jean-Jacques Rousseau prétendait que la nature a fait l'homme libre et bon et que la société l'a fait esclave et méchant. Imbue de ces préjugés, et persuadée qu'il est de sa mission de délivrer tous les peuples ses frères, la Révolution « gonfle son éloquence de toutes ses ambitions hyperboliques ». Cette emphase, cette démesure se manifestent non seulement dans les discours des tribuns de la Convention Nationale et du Directoire, mais aussi dans les projets des architectes. Héritier des Jacobins, Napoléon 1er mettra de la grandeur partout et « commandera des édifices à la mesure de l'Empire ».

Mais aux yeux des hommes parvenus, avant la Révolution, à la maturité, l'antiquité n'a rien perdu de ses prestiges. Et, lorsque le romantisme exercera sur eux son influence; lorsqu'ils feront de leurs monuments des symboles, lorsqu'ils voudront exciter chez les spectateurs « la joie et la tristesse par le simple jeu des volumes et des ombres », ils ne pourront s'empêcher de construire des édifices antiquisants bien plutôt que classiques. *Le Génie du Christianisme* aidant, ces architectes s'éprendront du Moyen-Age. A l'engouement pour le Moyen-Age succèdera, chez certains et non des moindres, l'admiration raisonnée pour la Renaissance dont Percier et Fontaine, déclare M. Hauteœur, estiment les palais et les villas « plus conformes à nos mœurs que ceux de l'antiquité ».

Dans cette *somme* qu'est son Histoire de l'Architecture Classique en France, M. Hauteœur nous parle des monuments détruits par la Révolution, des travaux exécutés sous le Consulat et le Premier Empire, des conceptions artistiques de Napoléon, des palais impériaux, des monuments commémoratifs, colonnes, obélisques, arcs de triomphe. Il n'a garde d'oublier les édifices d'utilité publique, fontaines, hôpitaux, marchés, abattoirs, rues, ponts, théâtres. Des chapitres spéciaux consacrés, dans son livre, aux doctrines et à l'enseignement, aux architectes et à leurs œuvres, aux caractères de l'architecture, à la monotonie, au colossal, à la massivité, à la nudité, nous donnent de précieux renseignements sur l'Ecole Spéciale d'Architecture, sur les concours de l'Ecole d'Architecture, sur l'Académie de France à Rome, sur l'origine des formes architecturales, sur les proportions et sur l'art décoratif.

La Révolution Française a beaucoup détruit; elle n'a laissé aucun monument. On doit à l'Empire un grand nombre d'édifices, hôtels, châteaux, bâtiments « qui prétendent à la dignité de temples », mais ne s'imposent pas tous à l'admiration. Les décorateurs font preuve d'un goût plus sûr que les architectes et d'une imagination plus riante. De nos jours on apprécie, on goûte encore le style Directoire, dont les premières productions sont antérieures à la Révolution et le style Empire qui « épaissit » pourtant les mêmes éléments.

C'est à l'antiquité que la plupart des architectes demandent des conseils, à cette antiquité à la Plutarque dont M. Hauteœur nous dit fort justement et non sans ironie que, sous la Révolution et sous l'Empire, elle « inspire à tous les hommes le désir de paraître des Démosthène, des Brutus, de s'asseoir sur des chaises curules et de parler du haut d'une tribune; une antiquité massive et carrée, qui croit être l'antiquité républicaine et se contente très souvent d'être le Bas-Empire, avec toutes ses intrigues, ses excès, ses cruautés, ses cultes; puis, sous le Directoire, une antiquité élégante, dénudée, qui croit être celle des Grecs, lorsqu'elle est, en bien des cas, celle des *Græculi*; enfin, sous Bonaparte et Napoléon 1er, une antiquité impériale et militaire, avec ses consuls, ses tribuns, ses sénateurs, ses préfets, ses glaives d'honneur, ses colonnes commémoratives, ses arcs de triomphe, ses temples de la Gloire. »

Fragilité de cette bouffissure de la Grèce et de Rome ! L'esprit romantique qui anime *La Nouvelle Héloïse*, de Jean-Jacques Rousseau, et *L'Accordée de Village*, de Greuze, et qui, de passionné, d'ému ou d'attendri, se fait solennel et tragique, sous la Révolution, pénètre les formes antiques, puis s'en détourne pour demander leurs secrets au Moyen-Age, aux vieilles églises « gothiques » et aux châteaux du temps jadis. Cependant, les grands architectes Percier et Fontaine jugent taries ces sources d'inspiration et ce sont les édifices de la Renaissance qu'ils montrent du doigt à leurs élèves et leur conseillent d'imiter. Certains, qui ont étudié Philibert de l'Orme et François Blondel, s'efforcent « d'adapter le plan à la destination, les dispositions aux « convenances », les façades à la structure », et non moins dédaigneux des idéologies que Napoléon 1er, ils déclarent « qu'un bâtiment sans vain décor, mais sagement raisonné, peut être beau ».

. Dès l'époque impériale, conclut M. Hauteœur, alors que triomphe le style antiquisant, né sous le règne de Louis XV, alors que l'architecture française « menace de sombrer dans l'académisme, sont nées les idées qui vont essayer de s'imposer au cours du XIXème siècle et qui finiront par rénover l'architecture ».

Tel est l'ouvrage de cet éminent historien, cet ouvrage si substantiel et si riche en aperçus nouveaux. Ajoutons que près de trois cents illustrations confèrent toute la précision et toutes les séductions de l'image à ce livre écrit dans une langue aisée, fluide et brillante.

Charles KUNSTLER

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

FEUILLETS DETACHES DU JOURNAL DE MARIE-URSULE-ARELISE ROUSSELOT (entre 1815 et 1818)

par FRAENIEL

I

MARIE URSULE ARELISE ROUSSELOT naît à Port-au-Prince le 11 mai 1796 — alors que débarque au Cap la 3e Commission Civile.

Son père, Thierry Rousselot, noir de la Plaine du Cul de Sac, prendra une part glorieuse à la guerre de l'Indépendance. Sa mère, Telzamine Mirault, quarteronne de la Rue Montalais, meurt quelques jours après la naissance d'Arélise.

En 1803, une dame d'honneur de Pauline Leclerc, séduite par les sept ans de la fillette l'emmène en France, où elle lui fait donner une éducation soignée. En 1815, à la chute de Napoléon, cette dame, du nom de Laure Féruye, accepte de s'en séparer et de la retourner à son père qui ne cesse de réclamer sa fille. Entre temps Thierry Rousselot, ami du Président Pétion, est devenu Colonel.

... à bord du « Montfleury » — mars 1815...

II

Le ciel et l'eau, ni l'eau ni le ciel... « O mère il vaut mieux la garder, qu'irait-elle faire dans ce pays sauvage ? » Il y a en moi, à repasser cette phrase de mon frère de baptême, un amusement extrême. Julien la répétait sur la jetée du Hâvre, avec sa bonne grâce habituelle et Marraine, toujours généreuse, me lançait ses deux bras élégants autour de la taille.

« Il vaut mieux la garder »

Se doutaient-ils, la mère et le fils, que le jeune animal noir encagé, civilisé par eux pendant dix ans, ne se laisserait « garder » à aucun prix, fut-ce à celui de...

Je lisais sur les lèvres de marraine deux syllabes prêtes à naître ; et rien en moi ne frémissait que le rire. Comment ai-je si peu de cœur alors qu'à présent la mode est si forte de faire voir les battements du sien à tout instant.

« Le ciel et l'eau — ni l'eau ni le ciel », est-elle assez punie la voyageuse », mais quelle eau et quel ciel : caraïbes, caraïbes tous deux, et de ces glauques tons d'un vert bleu incertain qui sertissent les rêves des jeunes personnes de mon âge... Chut, voici le pas dominateur du capitaine Dubreuil, mon tuteur de traversée. Il croit voir en moi un être abâtardi, fruit de brousse et de civilisation : il semble se retenir de ne pas converser avec moi en langage puéril ; bon lolo, bon dodo, etc... c'est assez reposant, laissons-le dans ses illusions à mon sujet. Je suis aussi muette que Courait et tout le long du jour, je brode en penchant la tête, en rentrant ma gaieté.

Ah ! Port-au-Prince, tiens-toi bien, tout va exploser, qu'en feras-tu ?

III

Port-au-Prince, le 11 mai 1815.

J'ai dix-neuf ans aujourd'hui.

Je l'ai vu dans tous les palmiers, dans toutes les belles mexicaines, dans tous les stragionias fleuris ce jour. Je l'ai vécu blottie contre Père.

Père, Père qui à tout moment craint que quelque chose ne soit pas assez beau, assez pur, assez frais pour sa fille, qui aurait voulu que l'Ile entière me fêtât comme il le ferait lui-même, qui me demande tout le long du jour pardon de notre séparation, qui s'excuse de l'exiguïté de son logis, de la modicité de ses moyens financiers, des maladresses du service domestique et surtout du manque de confort du pays.

Le Pays, si j'osais lui dire, quand il me demande sans fin de lui raconter ma vie européenne, si j'osais lui dire que le pays, c'est sa tendresse et qu'il n'y a rien au-delà.

Quand vient le soir, ce brusque soir d'ici, il m'appelle sous la véranda et je m'assieds tout contre lui sur le siège qui balance ; il caresse un instant mes cheveux et sourit et murmure « la chevelure de ma fille » si pareille à celle de Telazamine », et ensuite il prend ma main et l'admire un peu, puis en silence, il dit cette fois en créole « ou cré cé moins qui fait belle ti fleur çà ? » Puis il me conte l'Ile et je pourrais rester des heures entières à l'entendre.

Il s'émerveille aussi en secret de mon attention qu'il qualifie de patience, il me choie ; et il y a entre le monde et moi cette poitrine noire, ce rempart de feu, ces grosses lèvres sensibles, ces deux bras puissants et ces yeux pour lesquels je suis toute la joie de la terre ! Rien ne me fait besoin, Mairaine de France, dame de Pauline Borghèse au sein de la cour du plus conquérant des hommes !... Vous disiez souvent : que cette enfant a le caractère difficile, elle critique toute chose avec la plus vive ironie, elle tranche à son âge de tout, s'avise d'être républicaine alors qu'un Napoléon a posé, ses

parents sur la plupart des trônes d'Europe. Elle veut la lune ! Un voyage dans le Jura pour retrouver les restes martyrisés de notre Précurseur, pour revivre sa Passion solitaire et en fixer à jamais les étapes !

J'ai essayé une fois de m'échapper de Compiègne, mais je suis tombée dans un bivouac de soldats et j'ai à vive allure rebroussé chemin tant la langue ouïe me parut suspecte. La bravoure hélas, je ne l'ai point hérité de Père ! Je veux la lune, tout le monde le disait en France ! On me plaignait donc d'aller en Haïti et d'être obligé d'y vivre.

Comment s'y plaira-t-elle, elle qui baille sans honte derrière son éventail quand on la conduisit au spectacle, au mélodrame de Népomucène Lemer cier !

La lune sans doute, c'est cette rue de l'Abreuvoir où j'habite pleine de hennissements à certaines heures, de piétinements de sabots, de bruits d'eau grêlant sur les croupes des montures de toute la cavalerie de l'Ouest. La lune, c'est la maisonnette de bois perchée sur son perron de trois marches, aux persiennes claquant aux alizés, inondée de soleil à l'aurore, où je me cache tout le jour.

La lune, c'est ma minuscule chambrette aux meubles de pitchpin envolantés de blanche et simple étamine si différente des velours des appartements de Compiègne.

La lune, enfin c'est...

Ce soir, Père a réuni quelques amis pour me les faire connaître. Il y aura bien des héros de notre guerre de l'Indépendance « sauf le plus grand, hélas, et aussi ceux retenus au Nord ». Bazelais, Mentor, Lalondrie, Wagnac, l'ami du Président. Père déplore l'absence d'un autre de ses amis, Martial Besse, membre du Conseil de l'Etat du Nord.

Leurs filles viendront aussi. Je connais déjà Mademoiselle Mentor. Tout doit nous rapprocher elle et moi, sauf qu'elle a encore sa mère. Elles sont revenues de France, il y a deux ans peut-être, mais le père est ici depuis 1805.

Juin 1815...

Ce matin, j'ai eu envie d'un châle et d'un « tignon »⁽¹⁾ à l'haïtienne. Une voisine m'avait confié qu'on en trouvait à acheter chez Sôr Loute, marchande de mode au bord de mer.

A neuf heures, j'entrai dans la minuscule boutique, encombrée de tout autre chose que de frivolités : peaux de chèvre sèches, billes de gaïac... Devant la galerie de bois stationnait une voiture attelée de quatre chevaux superbes. Sôr Loute, une forte griffonne très gaie, m'entraîna dans l'arrière

(1) tignon : le foulard de tête des haïtiennes.

boutique où se tenait une dame très Restauration ; j'ai salué et je me suis mise à attendre.

La dame, m'ayant coulé entre ses cils un long regard, continua d'examiner les étoffes dont la pièce regorgeait. Sôr Loute me désigna un paquet de châles et de tignons pour mon choix : « quels sont ceux qui me conviendraient ? » Sôr Loute chuchotait, la dame lui répondait assez haut « Elle n'a pas l'accent parisien ». Puis comme la dame s'éternisait dans ses managements de dentelles et de soies, je me fixai sur un châle garni de blondes franges et un tignon couleur de sapotille Sôr Loute se mit à dire « Yo trop grand moune pour ti jeunesse ou »⁽²⁾, mais en riant aussi j'ai payé et me suis sauvée sous le même regard à travers les cils de la dame...

Père m'apprend que c'est Joute Lachenais. Elle est belle et majestueuse : pourquoi Pétion ne l'épouse-t-il pas ?

Pourquoi se contente-t-elle d'une pareille situation ?

Christophe et Marie-Louise sont unis par le sacrement, eux. Pétion aime Manzè Joute ; j'ai entendu Wagner affirmer que Pétion a décidé de laisser se former la conspiration devant l'insolence de ce Colonel Germain Frères qui, en 1805, dans ce fameux « barbaco »⁽³⁾ de la Grande Rivière du Cul de Sac osa souiller exprès la robe de Joute.

L'aime-t-elle ? Pourquoi ai-je posé cette question ?

Décembre 1815...

Noël approche ! Tout s'allège avec la chaleur qui disparaît J'ai appelé tout le personnel, « ti moune et grand moune »⁽⁴⁾ et j'ai commencé à interroger sur le grand mystère.

Personne ne sait rien ou pas grand'chose ou bien encore embrouille tout du vodou.

C'est fini de rire devant pareille ignorance : en avant !

1er janvier 1816...

Douze ans depuis l'Indépendance !

Père entre en riant dans ma chambre : « oui, chè... Président tendé dit ouap fait l'école nan quâtier a, li mandé fait connaissance ou »⁽⁵⁾

Je ne cache pas mon agitation.

Je répète sans fin « Pourquoi n'a-t-on pas jugé notre Fondateur ? »

(2) Trad. : « cela fait trop vieux pour votre âge ».

(3) Barbaco : grande fête champêtre.

(4) c'est-à-dire : « Petits et grands ».

(5) Trad. : « Port-au-Prince est un petit pays chère. Le Président a entendu dire que tu faisais l'école dans le quartier. Il a demandé à faire ta connaissance. »

Père attrape sa raisonneuse, la loge sur sa poitrine et assure :

Quand tu auras vingt-cinq ans, tu reviendras sur ta question.

J'ajoute encore « Père, pourquoi n'ai-je jamais aperçu le Président ? Où s'enterre-t-il ? »

Alors père tonne, c'est la seule occasion.

Il n'écoute plus ce que je dis à propos de la réélection de l'an dernier et je me sauve, pour me réfugier sans joies, dans le tout petit carré de verdure qui forme notre jardin à l'arrière de la maison.

Là, je ressasse sans fin, les énigmes de l'île, le drame auprès duquel le dilemme d'Hamlet lui-même n'est que vaines paroles.

La citronnelle que je froisse exhale ma rancœur.

Je décapite quelques francillades⁽⁶⁾ dont l'or brille un moment près des ombrelles brunes d'« atiyayo ».⁽⁷⁾

Je ne vois rien aujourd'hui que ce pont de pourpre d'il y a neuf ans. Tant de gloire dans ce crépuscule sanglant. Je ne pense à rien qu'à ce républicain convaincu qui gouverne sans aide ou à peu près ; qu'à cet être protecteur des faibles qui a tendu à Chancy les pistolets du suicide.

Mais oui, j'aurai vingt ans bientôt.

Port-au-Prince n'est pas Paris. Père m'entretient avec simplicité de tous les problèmes de l'heure, et je me sens libre, cent fois plus que là-bas.

3 février 1816...

Partout je ne vois que démesure :

Christophe au Nord protège ce qui manque ici, mais avec outrance, témoin cette loi du 25 mars 1807 sur les enfants naturels...

La ville est au Carnaval, je cherche le calme : qu'un oratoire retiré me ferait du bien ! que fait-on ici ?

Le Président souffre de rhumatismes, notre entrevue est différée.

10 février

J'ai aperçu Bolivar, il rencontrera Pétion sans doute.

On dit que notre Constitution qui s'élabore lui servira à modeler la sienne. Bons services à toutes deux.

Hier soir, j'ai pensé à ce Joubert dont une amie française m'a communiqué quelques feuilles d'album.

(6) Francillade : grande légumineuse aux feuilles pourpres ou jaunes que l'on appelle aussi Poincinias ou Poincilia.

(7) « atiyayo » : nom créole d'une petite herbe très parfumée.

« Il est une admiration qui est fille du savoir ».

Mars 1816....

Une histoire à rire et pleurer que ces Messieurs se racontaient hier soir.

C'était en 1806, Inginac contrôlait les titres de propriétés, une dame voulait le forcer à accepter ses faux papiers, Inginac hors de lui-même la traite de Messaline. Elle s'empresse de changer M en D et de se plaindre à l'Empereur.

Inginac faillit encourir une disgrâce de ce fait.

On ne parle que de la fondation du Lycée et d'un pensionnat de demoiselles.

On construit activement le premier et des professeurs français sont attendus.

15 juillet 1816...

Hier soir, père étant en plaine, il faisait très chaud vers neuf heures, alors que le clair de lune luisait sur la ville, je me suis enfuie vers les collines du Bel-Air.

Un dédale de ruelles sordides que nappait la lune, une multitude de masures dont la clarté estompait la misère, m'engloutit. Une vieille amie de Papa, Ydamise Buthier, cantinière autrefois aux armées de l'Indépendance, est malade : à son lit, siège la solitude. J'entre chez elle. En me voyant, elle soulève le quinquet qui la veille et pousse une exclamation d'inquiétude. Je la rassure, la gêne un peu, et veux enfin reprendre ma route. Elle proteste très fort à cause de l'heure, si bien que je ne sais plus que faire, quand la porte s'ouvre et qu'un homme de haute taille s'y encadre.

Ydamise en a le souffle coupé et tend les bras à « Papa bon cœur ». Il baise les joues ridées et garde contre les siennes les mains malades.

Ydamise lui explique avec véhémence mon identité, ma hardiesse. Un rire en sourdine fuse des lèvres du héros : « Nous voici dans la même posture vous et moi, en escapade »!

Il élève un peu le quinquet pour moucher la chandelle, je considère sa main souple qui ne veut que guider notre île : « Comment va Rousselot ?, il devait vous amener, la chose s'est faite toute seule »!

Il m'interroge ensuite avec bonne grâce, mais n'était-ce là que son naturel ? Il semble fort à voir la passion qui anime Ydamise. Elle dit trois fois « M'gueri ».

« Hum », fit le président. Et Pétion avec un pli douloureux entre les sourcils, marmotte : « Si mon pauvre Pujol⁽⁸⁾ vivait encore ! »

(8) Pujol : médecin français, ami personnel de Pétion, qui mourut sous Dessalines.

Quelle heure pouvait-il être quand il s'écria : « Mais mon enfant il est temps de rentrer chez vous ; je vais vous accompagner » Ydamise gronde encore.

« Yo bien ouè Telzamine mourì, ou cé ti moune, ou pas conn angnin nan Port-au-Prince ». (9)

Pétion me regarde sans rien dire, puis il enchaîne en m'entraînant : « Vous ne vous ennuyez pas ; votre petite école bénévole absorbe vos dix-neuf ans. Il faut venir passer un après-midi à la campagne à Volant le Tort, voulez-vous ? »

En ce moment, un nuage voilait la lune et le Bel-Air s'ensevelissait d'ombre et de silence. Nous avons marché, très vite. Au détour d'une ruelle un aide de camp déboucha : « Président », s'écria-t-il d'un ton de reproche. Pétion d'un geste m'invite au silence : « Mademoiselle Rousselot m'a devancé dans la visite à Ydamise. Elle s'est attardée dans l'exercice de la charité.

Il s'est incliné vers moi avec bonté et devant mon esquisse de révérence a paru sourire.

Le jeune aide de camp alors s'empresse de me dire qu'il m'a déjà aperçue à l'église ; puis suivent en défilé mes prétendues qualités et leur écho en ville.

Ai-je écouté ?

19 juillet 1816...

Ai-je écouté les tendres reproches de père ?

— « Tu t'ennuyais seule ; il fallait prier la voisine de venir coucher avec toi ; toutes les servantes, que faisaient-elles ? »

Le Président a des idées larges, mais cet aide de camp ? Que pensera-t-on de mon petit ange ?

A cette heure, le dit petit ange ne songe qu'à la fameuse Constitution. Aura-t-elle le don d'ensorceler son principal inspirateur ? Ce retour aux normes démocratiques, cette sanction de la légalité donnera-t-elle la paix à l'âme républicaine du président ?

Bolivar, pour lui plaire, a libéré tous ses esclaves, seule clause de leur généreux contrat !

Et maintenant on pourra courir au plus pressé : la grande misère spirituelle de ce peuple, l'ignorance et sa séquelle !

(9) Trad. : Vous voyez bien, ma belle amie, que je meurs. Vous êtes jeune. Vous ne connaissez rien à Port-au-Prince ».

15 septembre...

Conviés à Volant le Tort⁽¹⁰⁾, nous sommes montés père et moi vers quatre heures, hier.

On y recevait aussi des officiers de marine britannique. Le Président était immobilisé dans une chaise longue. Il a dit en nous voyant : — « Résultat des récentes pluies », puis il s'est tû.

La conversation languissait, j'ai cru bon de l'animer un peu.

Tous les yeux étaient fixés sur moi.

Alors le commandant Boyer m'a ordonné : « Allez donc aider un peu ces jeunes filles à porter des rafraîchissements ».

Mourant de rire intérieur, je me suis exécutée et j'ai en effet secondé quelques jeunes filles dont Mademoiselle Mentor à servir. Le jeune aide de camp qui m'avait conduite l'autre soir s'écria ensuite : « Si l'on faisait un peu de musique », et le Président m'a prié de chanter la romance « Plaisir d'amour ». « En passant un soir Arélise, je vous ai entendue », je n'aime guère ces fadeurs, mais enfin !

Qu'a-t-il fallu faire ensuite ? En compagnie de Mademoiselle Mentor, danser le rigaudon.

Joute s'intéressait aux pas et m'embrasse au départ en m'engageant à revenir.

Le Présirent me retint un instant et me demanda des nouvelles de la petite classe. « Bonne santé » ai-je souhaité. D'un air las, il a laissé retomber sa main.

17 septembre 1816...

La voisine m'appelle tantôt et me confie en grand mystère « Yo di conça Boyer tremblé lo li tendé ou, li di lap fé ou tounin coté ou soti, li pas jamin ouè ti fi ampile tan cou ou ».

J'ai rapporté avec divertissement ces propos à père qui a paru au contraire fort soucieux et m'a serrée dans ses bras. Je me suis dégagée en questionnant :

— « Mais qui est Boyer, quels sont ses pouvoirs ? en quoi le gênerais-je ? Qu'ai-je fait d'ailleurs ? »

— « Tu n'as rien fait, ma chérie ».

19 septembre...

C'est encore la voisine qui m'informe... Manzè Joute, ses ambitions, non, c'est trop horrible... Je récite Joubert pour me fortifier... « Il suffit de la raison pour être modéré, mais la piété seule peut rendre chaste ».

(10) Volant le Tort : palais de Pétion.

20 septembre....

Si je pouvais... Quel est le plus pressé pour le pays ? Le bien savoir, puis agir ensuite. O la détresse des âmes ? la souffrance des corps.

Rentrée — Beaucoup de parents viennent à moi.

Quelle confiance en mes vingt ans !... Que je suis seule pourtant ; la Sainte Messe elle-même ne manque parfois. On ne la célèbre pas tous les dimanches. Père semble nerveux et ennuyé.

20 décembre...

Chaque fois que j'interroge père, tout paraît plus compliqué. J'essaie de me distraire ; j'ai juste inventé une chanson en écoutant fredonner notre blanchisseuse.

Que le rythme en est étrange, et les syncopes profondes. Ce serait une chanson sans paroles, une chanson à danser, celle peut-être de l'ardente Cou-loute, chère à l'Empereur. J'ai beau me forcer, aucun son ne sort de mes lèvres.

Ils vivaient là-bas, s'ils savaient les plaies de l'Ile. Pour m'encourager, je reviens à mon penseur : « Soyez doux et indulgent à tous, ne le soyez pas à vous même ». Retournons à ma petite classe, je me sens soudain si faible ; le soir je brûle ou grelotte et tarde à m'endormir.

Alors l'Ile m'enserme, sa misère m'étouffe, son ignorance matérielle et religieuse me confond. Je voudrais agir, mais que faire de plus que ce que j'entreprends ? La voisine trouve que j'ai maigri, elle me fait boire d'amères infusions. Mademoiselle Mentor est venue me voir.

J'ai oublié enfin le cauchemar de la dernière rencontre avec Joute. Elle m'a souligné sa proche maternité avec des termes !!! Que croit-elle donc de moi ?

La voisine prétend (Comment puis-je faire l'écho de tels racontars) que le Président n'a pas reconnu la petite fille. Mais où est le Président ?

Bazelais et Wagnac qui sont venus la semaine dernière semblent découragés.

« Pétion ne se soigne pas. Il a une affection de la peau qui aggrave son mal habituel »

Déluge sur l'Ile. Nuées de moustiques en conclusion.

La Rue de l'Abreuvoir est irrespirable.

Chaque soir, j'ai la fièvre.

Quand continuerai-je pour l'Ile ?

Sans nouvelles de la santé du Président,

Mon Dieu, venez à son aide.

LIVRES ET REVUES (*)

UNESCO — *Etudes à l'Etranger — Répertoire international des bourses d'échanges* (volume VI)
(Paris, Publication Unesco, 1954, N° 2)

Comme chaque année — et pour la sixième fois — l'Unesco publie « Etudes à l'étranger. Répertoire international des bourses et échanges ». Ce volume se présente sous une forme nouvelle et améliorée. Il contient des renseignements valables pour 1954-55 sur plus de 45.000 bourses de perfectionnement, bourses d'études et autres subventions pour voyages d'études. Ces bourses et subventions, offertes par des donateurs et des organisations de cent un pays et territoires, permettent de faire, dans une soixantaine de pays, des études portant sur presque toutes les branches du savoir ; et les ressortissants de plus de cent pays et territoires peuvent en bénéficier.

Ce volume VI contient également un rapport établi pour la quatrième fois, par l'Organisation Internationale du Travail sur les échanges internationaux de stagiaires intéressés par une formation technique dans les domaines de l'industrie et du commerce. Le rapport donne les indications nécessaires sur 189 programmes d'échanges organisés par 29 pays.

Dans cette édition comme dans les précédentes, la première partie d'« Etudes à l'étranger » est consacrée à des renseignements d'intérêt général sur les échanges internationaux à buts éducatifs. On y trouve un chapitre sur « l'application des programmes internationaux de bourses », qui constitue, à ce jour, l'exposé le plus complet sur les mesures à prendre en matière d'organisation et d'administration. Ces observations ont d'autant plus de valeur qu'elles reposent sur une expérience de cinq années et qu'elles tiennent compte de suggestions formulées, tant à titre individuel qu'à l'occasion de réunions d'experts, par des personnes particulièrement compétentes.

Le volume VI permet aussi d'apprécier les résultats d'une enquête entreprise par l'Unesco sur les étudiants étrangers inscrits dans les universités et établissements d'enseignement supérieur du monde entier. Cette étude, réalisée en 1953, a révélé que 107.000 étudiants étrangers suivaient les cours de 2.014 universités et instituts apparentés, installés dans 70 pays. Des tableaux statistiques donnent à ce sujet les indications numériques les plus intéressantes.

* Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

« Etudes à l'étranger » paraît cette année en une seule édition trilingue, qui remplace les trois éditions — anglaise, française et espagnole — précédemment distinctes. Plus facile à produire et à distribuer sous cette forme, le répertoire sera d'un usage plus aisé pour les nombreux étudiants, administrateurs et professeurs qui le consultent dans tous les pays.

W. A. VISSOR'T HOOFT — *Le mouvement œcuménique
et la question raciale*

(Paris, 1954, publication UNESCO — Prix \$ 0,40 ; 100 frs.)

Dans le cadre de sa collection « La question raciale et la pensée moderne » — inaugurée avec un exposé du point de vue de l'Eglise catholique — l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture fait paraître une brochure sur l'attitude des Eglises protestantes, anglicanes, et orthodoxes envers le problème racial.

L'auteur de ce petit ouvrage, intitulé « Le mouvement œcuménique et la question raciale », est le pasteur W. A. Vissor't Hooft, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises. Il commence par donner un bref aperçu du rôle de ces dernières dans le développement et la décadence de l'esclavage et pendant la période de l'expansion missionnaire. Il examine ensuite la situation actuelle dans les Eglises des Etats-Unis et de l'Union Sud-Africaine. Après avoir rappelé quelle fut la part des Eglises dans la lutte contre le racisme national-socialiste, il donne une analyse des déclarations faites depuis quarante ans sur les questions raciales par les conférences œcuméniques.

Dans la seconde partie de son étude, le pasteur Vissor't Hooft envisage le problème du point de vue de la théologie chrétienne. Il s'efforce de définir le sens que prend la race en tant que telle à la lumière de l'Evangile ; il s'attache à préciser les conséquences qui en découlent en ce qui concerne les relations raciales dans la société en général, et les obligations de l'Eglise en la matière.

L'existence d'organisations religieuses séparées pour les différents groupes ethniques peut-elle se justifier du point de vue de la révélation biblique ? L'auteur aborde cette grave question, avant de conclure en définissant la tâche qui incombe aux Eglises dans l'avenir : « Pour vaincre les préjugés et les antagonismes raciaux, la science et la raison ne suffisent pas ; il faut une force qui jaillisse du plus profond de notre être et qui crée entre les hommes une véritable communion. »

Harry L. SHAPIRO — *Les mélanges de races*

(Paris, 1954, publication UNESCO, prix : \$ 0.25 ; 75 frs.)

Bien qu'ils aient probablement existé dès les origines de l'humanité, les mélanges de races ont pris une extension considérable à notre époque. L'universalité du métissage n'a pas empêché ses adversaires de soutenir qu'il constitue pour l'espèce humaine un facteur de dégénérescence. Il s'agit d'un grave problème, aux répercussions sociales, économiques et politiques considérables. Son étude fait l'objet d'une nouvelle brochure — intitulée « Les mélanges de races » — que l'Unesco publie dans le cadre de sa collection « La question raciale devant la science moderne ».

L'auteur de ce petit ouvrage est M. Harry L. Shapiro, directeur du département d'anthropologie à l'American Museum of Natural History, New-York. Il constate en premier lieu que les mélanges de races affectent des formes multiples et extrêmement variées suivant les régions. Et il ajoute : « On ne dispose d'aucun renseignement digne de foi permettant d'affirmer que, du point de vue biologique, le métissage ait inévitablement des effets néfastes. » Les résultats de recherches entreprises dans l'île de Pitcairn, à la Jamaïque et aux îles Hawaï permettent même à M. Shapiro de penser qu'en bien des cas les mélanges raciaux aboutissent à des résultats excellents.

Du point de vue psychologique, les effets du métissage prêtent peut-être davantage à controverse. Certains auteurs ont cru pouvoir établir entre les races des distinctions générales et absolues qui affecteraient profondément la qualité des populations métisses ; mais, en fait, estime M. Shapiro, « on est loin de savoir mesurer objectivement les caractéristiques psychologiques innées, et nombre de savants se refusent à admettre, faute de preuve, l'existence de différences psychologiques notables entre les races ». Au surplus, lorsque des différences se manifestent effectivement, on constate que de nombreux individus appartenant à la race dite inférieure égalent, ou dépassent, un nombre important de représentants de la race dite supérieure.

Tout compte fait, si les mélanges raciaux ont parfois des répercussions fâcheuses du point de vue psychologique, c'est surtout la situation sociale faite aux métis qui en est la cause. « La plus grave injustice dont souffre le métis, conclut M. Shapiro, c'est d'être jugé non pas en tant qu'individu — ce qui serait pourtant son droit le plus élémentaire — mais en tant que membre d'un groupe qui est victime de nombreux préjugés et ne rencontre guère de compréhension. »

Morroë BERGER — *Problèmes raciaux : l'égalité par la loi*

(Paris, 1954, Publications UNESCO, Prix : \$ 0,50 ; 150 frs.)

Les progrès réalisés aux Etats-Unis pour faire reculer la discrimination dont souffrent les minorités, notamment les Noirs, dans la répartition des

emplois, l'éducation et les conditions générales de vie font l'objet d'un rapport détaillé — « Problèmes raciaux : l'égalité par la loi » — que l'Unesco vient de publier dans sa collection « Race et Société ». L'auteur de cette étude est M. Morroe Berger, Professeur de sociologie à l'Université de Princeton, qui démontre, en particulier, l'efficacité de la loi dans la lutte contre la discrimination en matière d'emplois.

Le professeur Berger rappelle qu'en 1950 les minorités constituaient le tiers de la population des Etats-Unis. A cette date, l'un des plus importants groupes minoritaires était formé par les 15 millions de Noirs, dont soixante pour cent vivaient encore dans les Etats du Sud.

Les premières mesures en vue de réduire la discrimination furent prises par le gouvernement fédéral pendant la crise économique des années 30. Les programmes de travaux publics, d'amélioration du logement et de formation professionnelle étaient assortis de dispositions interdisant toute discrimination fondée sur la race, la couleur ou la croyance.

L'entrée de l'Amérique dans la seconde guerre mondiale provoqua une pénurie de main-d'œuvre et entraîna une amélioration dans les règlements auxquels étaient soumis les travailleurs noirs. Dans le cadre du programme de mobilisation économique, les autorités fédérales promulguèrent plusieurs décrets destinés à combattre, d'une manière générale, la discrimination en matière d'emploi et, plus précisément, dans l'administration fédérale et dans les industries bénéficiant de contrats du gouvernement.

Le « Committee on Fair Employment Practice » examina plus de 10.000 plaintes et régla, par voie de conciliation, plus de 5.000 affaires. A la fin de 1944, le nombre des Noirs travaillant pour la production de guerre avait triplé et celui des Noirs employés à des travaux qui exigent des aptitudes particulières avait doublé.

Après la guerre, le besoin de main-d'œuvre a favorisé l'application de nouvelles mesures contre la discrimination. L'Etat de New-York a, le premier, adopté en 1945 une loi sur l'équité en matière d'emploi ; depuis lors, onze Etats et 28 municipalités ont suivi cet exemple. A l'heure actuelle, on estime que les lois de cette nature sont applicables sur un territoire habité par le tiers environ de la population totale des Etats-Unis et par un huitième de la population non blanche. En même temps, les syndicats, les associations professionnelles et d'autres organisations analogues ont aboli la discrimination dans leurs propres rangs.

« Personne ne niera, remarque le professeur Berger, qu'il reste beaucoup à faire pour améliorer, aux Etats-Unis, les relations entre groupes et assurer à toute la population l'exercice de ses droits et privilèges... Néanmoins, les progrès sont sensibles, et il est manifeste que la plupart des Américains sont résolus à donner à chacun, dans une mesure plus complète, des droits égaux et des chances égales. »

UNESCO — *Vacances à l'Étranger* (Vol. VI)

(Paris, 1954, publications de l'Unesco, 1 vol. 128 p. env. \$ 0.50)

Pour les étudiants de tous âges qui, pendant leurs vacances, souhaitent combiner les avantages d'un séjour à l'étranger avec ceux d'un perfectionnement ou d'un élargissement intellectuel, l'Unesco vient de publier un nouveau répertoire : *Vacances à l'Étranger*.

Ce volume, rédigé en trois langues (anglais, espagnol, français), renseigne plus particulièrement sur les cours de vacances, les stages d'été, les voyages d'études et les chantiers internationaux. Il donne ainsi la liste des possibilités offertes, par de nombreuses organisations, dans trente-sept pays.

On trouvera par exemple, des informations détaillées sur dix-huit voyages d'études en Italie, vingt-quatre cours de vacances en Allemagne, et environ cent trente chantiers internationaux de volontaires pour l'Europe, l'Afrique, l'Asie et l'Amérique.

De l'avis de tous ceux qui y ont pris part, ces cours ou ces voyages sont toujours extrêmement profitables en raison des contacts méthodiques qu'ils permettent d'établir à l'étranger. Les étudiants surtout y trouvent la possibilité d'acquérir une connaissance plus approfondie de la vie et des préoccupations de leurs camarades d'autres pays ; ils ont aussi l'occasion de procéder à des échanges d'idées qui peuvent contribuer largement à la compréhension internationale. On peut donc espérer que le Répertoire qui vient de paraître aidera à développer davantage ces fructueuses « vacances à l'étranger. »

Emmanuel C. PAUL — *Culture, Langue, Littérature*

(Port-au-Prince, 1954. Imprimerie de l'Etat, 1 broch, 16 p.)

Bien imprimée, rédigée dans une langue aisée, cette courte brochure apporte, outre l'expression de la position personnelle de l'auteur, ethnologue de profession, un intéressant résumé de la controverse créole-français qui a passionné, ces dernières semaines, les intellectuels haïtiens. Désireux, d'une part de préserver le folklore expression de l'âme nationale, d'autre part d'assurer à ce folklore la plus grande diffusion possible, l'auteur semble conclure en faveur d'une littérature d'inspiration haïtienne mais d'expression française.

R. D.

Dr. Louis MARS — *Introduction à l'Ethnopsychiâtrie*

« Bulletin de l'Association Médicale Haïtienne », vol. VI, No. II, Novembre 1954

(Port-au-Prince. Imprimerie de l'Etat, 1 broch. 84 p. env., bibl.)

Dans les 81 pages de cette brochure, le Dr. Louis Mars reprend sur une base plus étendue et d'une façon qui semble marquer une étape définitive

de sa pensée la question de l'ethno-psychiâtrie. On retrouve ici les thèmes familiers à l'auteur tels qu'il les a déjà exprimés dans plusieurs articles — en particulier un intitulé « Nouvelle contribution à la crise de possession dans le vodou » publié en 1951 dans « Psyché » et un autre paru dans « La vie médicale » en 1952 sous le titre « La crise de possession dans le vodou ».

Elargissant la conception traditionnelle de la psychiâtrie classique qui se limite au fond à l'étude des « adultes blancs et civilisés », l'ethnopsychiâtrie fait intervenir dans l'étude des maladies mentales, à côté de l'hérédité, des troubles psychiques et du développement de la personnalité, la notion d'environnement social.

Les psychiâtres, en effet, lorsqu'ils essayèrent d'appliquer leurs méthodes à des civilisations différentes de celles pour lesquelles leurs systèmes conceptuels avaient été établis, s'aperçurent que des comportements qui, dans des cultures de type européen étaient le signe inéluctable de troubles mentaux caractérisés, pouvaient apparaître dans d'autres groupes chez des individus par ailleurs parfaitement normaux. Ils en conclurent justement que leurs critères du normal et du pathologique étaient sujets à révision. Ils furent ainsi amenés à la notion d'une personnalité de base différente suivant les types de civilisation et comportant des techniques du corps — et de l'esprit — variables de l'un à l'autre. Dans cette conception différentielle, le rôle de l'ethnopsychiâtrie est d'étudier « les maladies mentales à l'échelle des différentes cultures et civilisations ».

La présente publication du Dr. Louis Mars est, dans sa partie essentielle, divisée en deux parties formant la matière des chapitres II et III. Dans la première, l'auteur, reprenant presque terme pour terme des travaux précédents, analyse une manifestation culturelle propre au monde africain et que l'on retrouve dans le vodou, à savoir la crise de possession. Ce qui est particulièrement intéressant dans cette manifestation, c'est que le criseur — affecté d'un dédoublement momentané de la personnalité dont il ne semble conserver aucun souvenir après la crise — adopte un comportement souvent frénétique mais jamais incohérent et correspondant à un modèle culturel que les fidèles présents interprètent sans hésitation. Le problème que pose le Dr. Louis Mars est alors le suivant : « la possession vodouesque est-elle une forme d'hystérie ? ». L'originalité de sa réponse, en accord avec les théories classiques des ethno-psychiâtres américains dont il se réclame expressément, est d'affirmer que non, la possession n'est pas en soi un état pathologique. C'est « un processus ou un mécanisme mental destiné à s'intégrer fonctionnellement dans un complexe culturel ». Ce complexe culturel, différent d'après le Dr. Mars du complexe européen de type unitaire, se rapproche de celui défini par Lévy-Brühl comme « animiste » ou « primitif » : la conception du moi y est beaucoup moins limitative et la dépersonnalisation y devient parfaitement concevable. Cette dépersonnalisation s'intègre en outre dans une culture à caractère

dionysiaque (pour emprunter la terminologie de Ruth Benedict). Dans ce dernier type, comme le signale l'auteur en une très intéressante observation, les facultés supérieures d'inhibition n'ont pas fait « l'objet d'un développement culturel tout particulier » comme c'est le cas dans les civilisations européennes à caractère appolinien.

Essayant ensuite d'esquisser les grands traits de la personnalité de base du paysan haïtien, l'auteur décrit, après des phénomènes de possession normale, quelques-uns des cas pathologiques avec lesquels sa longue carrière de médecin psychiatre en Haïti a pu le mettre en contact.

Une courte notice sur l'ethnopsychiâtrie aux Etats-Unis suivie d'une petite bibliographie clôt cette brochure importante dans l'œuvre du Dr Louis Mars tant par ce qu'elle nous apporte que par son caractère volontairement modeste et qui nous laisse espérer le volumineux traité d'ethnopsychiâtrie haïtienne que l'auteur ne peut manquer de nous donner quelque jour.

R. D.

Journal de la Société des Américanistes — Nouvelle Série,
(Paris, 1953. Au siège de la Société, Musée de l'Homme, Place du Trocadéro,
XVI^e av., 1 vol., 536 p. ill. de 55 gravures dans le texte, 3 cartes, 15 planches
photo hors-texte sur papier glacé, bibliographie, etc.

Au sommaire de ce numéro :

— Dumesnil (Georges) et Aleucastre (André) : Fêtes et Usages des Indiens de Langui (Dept. de Cuzco).

— Gessain (Robert) : La tache pigmentaire congénitale chez les Indiens d'Angmassalik.

— Harcourt (Raoul d') : De quelques liens archéologiques intercontinentaux en Amérique.

— Hubert (Konrad) : Contribution à la langue mucik.

— Lehmann (Henri) : Archéologie du Sud-ouest colombien.

— Métraux (Alfred) : Croyances et pratiques magiques dans la vallée de Marbial (Haïti).

— Reichlen (Henry) : Fêtes, danses et rites des Indiens de Cajamarca.

— Rivet (Paul) : La langue masubi.

— Rivet (Paul) et Wavrin (Robert de) : Les Nonuya et les Oka'ipa.

— Actes de la Société, Bibliographie (par Solange Lussagnet)... etc.

Nous rendons compte ci-dessous de l'article de M. Métraux.

— Alfred Métraux : Croyances et pratiques magiques dans la vallée de Marbial (Haïti).

Cette importante étude de 64 pages forme presque la matière d'un livre moyen. Après avoir présenté le cadre où son enquête a été menée, l'auteur décrit la conception animiste de la nature qui est celle des paysans de la vallée de Marbiale. Pour eux tous les éléments de l'univers qui les entourent possèdent une âme à l'image de celle qu'ils attribuent à l'homme : par exemple la terre, la lune, le soleil, les manifestations atmosphériques, les rivières, les fleuves, les bêtes, et le temps lui-même.

Traitant ensuite des pratiques magiques, M. Métraux nous explique que les paysans savent très bien faire la différence entre ces dernières et celles qu'ils considèrent comme normales. Ils les redoutent d'ailleurs et cherchent à s'en protéger. Une série de chapitres de longueur inégale, tous fortement documentés sont consacrés aux croyances magiques en général, aux « expéditions », aux zombis, au « maldjok » ainsi qu'aux techniques destinées à développer la chance, particulièrement en amour ou pour les combats de coqs.

Quelques pages traitent ensuite de la divination où M. Métraux retrouve des conceptions et des procédés bien connus des ethnologues comme les rêves prémonitoires et les ordalies.

Plusieurs chapitres de cette étude sont ensuite consacrés à tous les êtres mythiques ou réels, que redoutent particulièrement les paysans de Marbial et qui fait que ceux-ci ne sortent la nuit qu'avec de vives craintes et en s'entourant de précautions magiques. Les zobops — qui portent plusieurs autres noms pittoresques — sont des individus peu scrupuleux qui assaillent les voyageurs la nuit pour — nous dit l'auteur — les manger soit magiquement soit de façon réelle après les avoir transformés en bêtes de boucherie.

A côté des zobops, les paysans craignent les loups-garous qui sont le plus souvent des femmes qui se repaissent la nuit du sang des enfants. Certaines de ces femmes deviennent telles — d'après les paysans de la Vallée — entièrement à leur insu. Les bakas sont des êtres à forme étrange qui doivent leur existence à l'art des magiciens. Ce sont des pieux transformés en bêtes par un houngan. Destinés à veiller les récoltes ou des trésors, ce sont des gardiens parfois dangereux pour ceux qui les emploient, car s'ils s'estiment mal nourris ils peuvent s'attaquer à leur maître.

Un très curieux chapitre sur les faiseurs de pluie et la biographie d'une femme persécutée magiquement par sa propre famille terminent cette considérable étude qui apporte des lumières sur une matière encore peu étudiée à notre connaissance en Haïti et qui présente cependant pour l'ethnologue, au même titre que toutes les autres manifestations culturelles, un grand intérêt.

R. D.

CHRONIQUE

CONFERENCES A PORT-AU-PRINCE.—

Voici la liste des conférences du 3e cycle des « mardis » de l'année universitaire 1953-1954 :

- Mardi 27 avril : M. Jean Claude, Professeur à l'Ecole Normale Supérieure : « Malebranche et le problème cartésien des idées. »
- Mardi 4 mai : M. Jean de Roince, membre de la Mission Universitaire Française : « Cent cinquante ans d'histoire de la Banque de France ».
- Mardi 11 mai : M. Hébert Magloire, avocat, homme de lettres : « l'Elvire de Lamartine ».
- Mardi 25 mai : M. Roland Devauges, membre de la Mission Universitaire Française : « Le rôle des Sciences Sociales dans le monde moderne ».

FILMS DOCUMENTAIRES.—

A l'issue de ces causeries, les bandes documentaires suivantes ont été projetées :

- Mardi 27 avril : « Paysages insolites ».
- Mardi 4 mai : « Saint Paul de Vence ».
- Mardi 11 mai : « Fleurs et Folklore d'Haïti ».
- Mardi 25 mai : « Les fêtes du Tricinquantième de l'Indépendance haïtienne ».

Le jeune philosophe qui inaugurerait ce troisième cycle ayant déjà prononcé une causerie dans notre auditorium le 5 mai de l'année dernière n'était pas un inconnu pour nos auditeurs, aussi M. Simon Lando lui donna-t-il la parole après quelques mots très brefs d'introduction.

Tout le monde s'accorde à désigner Malebranche comme un des plus profonds métaphysiciens de l'époque classique. Mais il faut convenir que peu de gens se donnent la peine de le lire. Ils soulagent leur conscience en prétendant qu'il est surtout un disciple, ou tout au plus un continuateur de Descartes.

Dans une conférence d'une densité remarquable, M. Jean Claude nous montra combien cette opinion confortable est erronée. Avec de nombreux textes à l'appui il commença par nous exposer — et ce ne fut pas un des points les moins originaux de sa conférence — comment il faut comprendre la célèbre et souvent obscure théorie cartésienne des idées. Passant ensuite à Malebranche — dans la pensée duquel il évoluait avec une aisance révélatrice d'une longue pratique et d'une secrète préférence — il n'eut aucune peine à établir que l'Oratorien avait critiqué l'innéisme cartésien avec trop de netteté et d'originalité pour qu'on puisse faire de lui un simple continuateur du maître.

*

* *

C'est en ces termes que le Directeur de notre Institut présenta le conférencier du 4 mai :

M. Jean de Roince affronte pour la première fois le public de nos « mardis ». Bien que tout à fait des nôtres le voilà justiciable d'une « présentation ». En fait, depuis plusieurs mois déjà, ses cours sont attentivement suivis dans cette Maison par tout un groupe d'Haïtiens distingués qui formeront un jour les hauts cadres de la Banque Nationale d'Haïti.

Encore jeune, M. de Roinsé n'en était pas moins pourvu d'un sérieux bagage professionnel et théorique en arrivant ici. Il y aura en effet bientôt vingt ans qu'il entra à la Banque de France. C'était en 1934 ; nous sommes en 1954. Le calcul est juste.

Trois années avaient suffi ensuite au jeune Docteur en Droit pour accéder au Corps de l'Inspection. Sous le rapport de l'expérience acquise comme à tous autres égards, le choix ou a été fait à Paris par la Direction des Relations Culturelles à la suite de la démarche de M. Christian Aimé a paru des plus heureux, dès l'abord. L'avenir ne fera que confirmer ce sentiment ; j'en suis sûr.

Le très avisé Directeur de la BNRH est retenu à l'étranger ces jours-ci par une conférence internationale. Je regrette d'autant plus son absence que j'aurais été particulièrement heureux de le remercier publiquement de la confiance qu'il a faite à notre Mission Universitaire en lui demandant d'appeler un spécialiste des questions monétaires et de crédit. Sans doute voulait-il, en procédant par cette voie, entourer la collaboration qu'il sollicitait d'une sorte de garantie de culture générale et d'esprit humaniste qui est la marque même de l'accord culturel franco-haïtien, notre Charte constitutive.

Angevin par son ascendance paternelle, et Normand par sa mère, M. de Roince a hérité de cette double lignée noble et terrienne, un grand attachement à son pays et, en même temps, le désir de le faire rayonner à l'étranger.

Son père, mort prématurément des suites de la première guerre mondiale eut le grade de colonel et fut officier de la Légion d'Honneur. Il avait été membre de la Mission militaire envoyée en 1917 en Roumanie.

J'ai évoqué d'un mot tout à l'heure, outre ses qualifications techniques, les excellentes études générales et désintéressées, préalables à toute spécialisation, accomplie par notre conférencier.

Aucune aridité n'est donc à craindre de son exposé sur la Banque de France. De cette Institution où il s'est formé, il parlera en homme du monde autant qu'en spécialiste très compétent.

L'autre jour, S. E. M. Daniel Heurtelou, citant notre cher André Siegfried, dénonçait, dans un remarquable discours, l'idolâtrie naïve de certains jeunes pays pour les experts en tous genres. Leur autorité, limitée certes à un strict domaine, passe trop facilement pour irrécusable. Dieu merci, M. de Roince n'a pas tant de prétention. Tout en connaissant à fond un métier auquel il a voué sa vie, il répugne, par tradition française, à tout pédantisme et à toute méthode qui ne ferait pas appel à la critique et à la libre discussion. Ne se piquant de rien, il fera goûter sa causerie comme il a su, en quelques mois d'activité, faire apprécier la haute qualité de son jugement et de son enseignement.

Le fait que de si nombreux auditeurs soient venus écouter une causerie sur l'histoire d'un grand Etablissement de Crédit est une marque que le public haïtien est bien loin de mériter l'accusation de frivolité que certains esprits chagrins lui décernent parfois. Et si certains s'attendaient à un exposé des plus austères ils furent agréablement surpris de se voir conduits dans une promenade attrayante à travers les pièces majestueuses de l'Hôtel de Toulouse qui abrita la Banque de 1812 jusqu'à une date récente, de s'entendre conter forces anecdotes pittoresques et piquantes. Certes, M. Jean de Roince se garda bien d'escamoter la partie sérieuse de son sujet : étapes du développement de l'Institution, principes généraux de son administration, nature de ses rapports avec le Gouvernement français et les Etats étrangers, etc... mais il le fit avec la lumineuse simplicité et l'élégante bonne grâce de celui que les contemporains de Molière appelaient « l'honnête homme ».

*

* *

Accueillant M. Hébert Magloire à la tribune de notre auditorium, M. Simon Lando prononça l'allocution suivante :

Une de mes grandes joies, en arrivant en Haïti, il y a mon Dieu huit ans,

ce fut la découverte de la province. Je me souviens de mes premières fins de semaines passées avec tel ou tel collègue de l'Institut au Cap, à Jérémie, aux Cayes ou à Jacmel, à Port-de-Paix, etc... L'un prononçait une conférence le samedi soir ; l'autre parlait le dimanche après la messe. Bonne habitude qui n'est point perdue. Partout un public attentif, compétent. Quelle satisfaction de trouver dans toutes ces villes des intellectuels ouverts aux idées les plus récentes ; des avocats, des magistrats, des journalistes, des poètes curieux de tout. J'étais sincèrement rempli d'admiration devant la solidité de leur culture et l'étendue de leurs lectures, comme devant leur enthousiasme inépuisable, du moment que l'on touchait aux lettres et aux arts. La conférence n'était rien, l'enchantement venait après au cours des interminables discussions dans quelque cercle « Juvénia » ou pendant les promenades en groupe au bord de la mer, parfois prolongées au clair de lune et sous la musique des vagues. On disait pourtant la province délaissée et promise à tous les reculs, à tous les abandons. Il n'en était déjà rien spirituellement ; il n'en sera rien matériellement non plus ; grâce à la véritable restauration et à la belle renaissance que chacun constate au Cap, aux Gonaïves et ailleurs.

C'est cet élan de la province que la causerie de notre ami Hébert Magloire nous fournit l'occasion d'exalter en même temps que son talent. Après tant de visites et de manifestations que nous lui avons imposées, nous, conférenciers haïtiens et français de la Capitale, voilà la province qui apparaît à notre tribune : c'est très bien. J'aimerais même pouvoir dire qu'elle s'installe à nos « Mardis » et qu'Hébert Magloire crée un « précédent » fécond. Ce sera justice. Au moment où les routes s'améliorent, où l'asphalte allonge son ruban à travers toute la République, faisons des vœux pour la circulation des idées, pour l'échange spirituel fructueux entre la capitale et tous les coins et recoins du pays !...

Magistrat, Professeur à l'École libre de Droit, Directeur de l'hebdomadaire « Circuit-Artibonite », régionaliste convaincu bien qu'ayant fait toutes ses études à la Capitale, c'est Hébert Magloire, qui ouvre la marche. Un Gonaïvien. Tant mieux.

Je suis particulièrement heureux de lui passer une parole qu'il va consacrer à une *provinciale* de Saint-Domingue : l'Elvire de Lamartine...

C'est avec la précision et l'émotion d'un homme qui aime autant qu'il les connaît toutes les régions de sa patrie que M. Hébert Magloire évoqua pour nous les paysages du Nord-Ouest haïtien parmi lesquels s'écoula l'enfance de Julie Bouchaud des Hérettes qui devait devenir sous le nom d'Elvire l'une des « muses » les plus célèbres de notre histoire littéraire. Il nous conta ensuite la fuite précipitée de Julie et de sa famille devant le soulèvement de 1791, sa triste vie de jeune fille en France, son mariage avec le physicien Charles, sa rencontre et son idylle avec le futur auteur des « Méditations » et enfin sa mort chrétienne et résignée. Cette émouvante causerie fut illustrée

par quelques poèmes de Lamartine dits avec talent par Mlle. Marie-Ange Innocent, institutrice aux Gonaïves.

*
* *

Devant une nombreuse assistance composée pour une bonne partie d'historien, d'érudits et de spécialistes des sciences humaines, M. Roland Devauges essaya de faire une mise au point sur les possibilités d'application pratique offertes par les sciences humaines, vocable sous lequel le conférencier désigne la géographie humaine, la sociologie et l'ethnologie. Après avoir rappelé — non sans parfois quelque ironie — la façon démesurée dont certains pionniers de ces sciences avaient envisagé leur rôle dans la cité, puis les conceptions plus précises et plus modestes des spécialistes modernes, il passa en revue les principales applications pratiques qu'elles avaient effectivement reçues. Obligé de se limiter dans son sujet, il put cependant approfondir un peu plus le rôle que ces disciplines — dans leur fonction essentielle qui est selon sa propre expression « de dire toujours la vérité » — avaient à jouer dans les angoissants problèmes posés par la croissance des grandes villes modernes.

CONFERENCES EN PROVINCE.—

Samedi 12 et dimanche 13 juin deux professeurs de l'Institut Français se sont rendus à la Petite Rivière de l'Artibonite pour y prononcer des causeries. Ils étaient invités par le Club littéraire « Juvénia » que préside avec beaucoup de tact Me Michel Donatien. Un nombreux public était venu s'assembler dans la salle de la rotonde du « Palais aux trois cent-soixante-cinq portes » pour écouter M. Paul Moral qui traita des « Problèmes du monde Antillais » et M. Jacques Troué dont l'exposé avait pour titre : « Le soleil cet inconnu ». Les conférenciers avaient emporté les films suivants : « Plantations » et « Notre Planète la Terre ».

M. J. Troué et P. Moral sont revenus enchantés de ce bref séjour et de la cordiale et attentive hospitalité dont ils furent l'objet de la part des membres du club ainsi que des RR. PP. Saget et Hanrio, respectivement Curé et Vicaire.

VISITE DE M. LE DIRECTEUR DES RELATIONS CULTURELLES.—

M. Jacques de Bourbon-Busset, Directeur des Relations Culturelles, a séjourné à Port-au-Prince du 1er au 5 juin. Il y fut l'hôte de M. l'Ambassadeur de France au Manoir des Lauriers. Il a visité, tantôt avec M. Roger de Bercegol, tantôt avec le Directeur de l'Institut, les principaux établissements d'enseignement congréganistes français et les Facultés et Grandes Ecoles haïtiennes où les membres de notre Mission Universitaire dispensent leur enseignement.

M. de Bourbon-Busset a eu en outre des entretiens fort utiles avec les plus hautes personnalités universitaires du pays. C'est ainsi que le jeudi 3 juin,

accompagné de M. Lando, il rendit visite au Recteur de l'Université, au Doyen de la Faculté des Sciences, à celui de la Faculté de Droit et au Directeur de l'Ecole Normale Supérieure. Le même soir, sur l'invitation du Directeur de l'Institut, un banquet réunissait autour de M. Bourbon-Busset et de M. Maucclair Zéphirin, Secrétaire d'Etat à la Présidence et Président du Comité du Tricinquantaire de l'Indépendance, le Recteur de l'Université, les Doyens des Facultés, les Directeurs des Grandes Ecoles, le plus haut fonctionnaire du Ministère de l'Education Nationale, le Ministre étant retenu par une autre manifestation, le Directeur de la Banque Nationale et quelques représentants éminents du clergé français : le R. P. Bellec, Vicaire Général de Port-au-Prince, le R. P. Bettembourg, représentant le Petit Séminaire Collège St.-Martial, le T. C. Frères Yves, Directeur Général des Frères de l'Instruction Chrétienne, et quelques membres de notre Colonie. Madame de Bourbon-Busset ayant bien voulu participer à cette réunion, la plupart des convives étaient accompagnés de leurs épouses.

Au champagne, au cours d'une spirituelle improvisation, M. Luc Grimard, Recteur de l'Université exprima à notre hôte la gratitude des intellectuels haïtiens et souligna « l'affectueuse et féconde collaboration » qui existe entre l'Université d'Haïti et l'Institut Français et cela grâce à la « compétence, au dévouement et à l'urbanité du Directeur, M. Lando et de ses collaborateurs immédiats ».

Le samedi 5 juin dans la matinée, M. Bourbon-Busset a quitté l'aérodrome de Chancerelles à destination de Kingston.

LE GOUVERNEMENT FAIT UN DON DE LIVRES

A LA FACULTE DE MEDECINE.—

En décembre dernier, au cours de la séance inaugurale du III^{ème} Congrès des Médecins Antillais de Langue Française, le Docteur de Sèze, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, avait annoncé que le Gouvernement Français, sur sa proposition et celle de différentes personnalités médicales françaises qui avaient séjourné avant lui en Haïti, avait décidé d'effectuer un envoi de livres à la Faculté de Médecine de Port-au-Prince.

Les ouvrages médicaux sont arrivés et ont été remis par les soins de M. Simon Lando, Attaché Culturel auprès de l'Ambassade de France, au Docteur Fritz Sam, Doyen de la Faculté de Médecine.

EXPOSITIONS.—

Librairie Plon

Du 4 mai au 9 juin l'Institut Français a présenté dans son hall une nouvelle série d'expositions.

Deux grandes vitrines offraient un choix électique de récents ouvrages

publiés par la célèbre maison d'édition parisienne Plon. Elles groupaient près de cent volumes répartis en deux séries : romans et études littéraires, d'une part, livres d'art, d'économie, de géographie, de voyages, etc... de l'autre. La librairie Plon ne se recommande pas seulement par le choix de ses auteurs et de ses sujets mais aussi par l'impeccable et originale présentation de ses livres qu'il s'agisse des éditions de luxe (comme celles de Montherlant ou de Bernanos) ou de celles qui mettent à la portée des bourses modestes les chefs-d'œuvre du roman contemporain français (Bibliothèque Plon) ou étrangers (Collection « Feux-Croisés »).

L'Exposition Scientifique française.—

Pour les médecins, chirurgiens et étudiants en médecine les ouvrages sortis des presses de « L'Expansion Scientifique Française » offraient un intérêt tout particulier. Ils comprennent soit des études consacrées à un point particulier comme « Les cardiopathies congénitales » du professeur P. Soulié ou « Les ultra-sons appliqués à la médecine » de A. Dénier, soit de vastes recueils traitant de questions diverses comme « Les entretiens de Bichat » publiés par les professeurs Guy-Laroche et Justin Besançon.

Enfin, dans un autre coin du hall, les visiteurs ont trouvé une sélection des dernières nouveautés de la librairie française dans tous les domaines.

Le Tourisme en France.—

Au moment où approche la saison des vacances, l'Institut a jugé opportun de réaliser une Exposition consacrée au tourisme en France : de grandes affiches en noir et en couleur donnant un saisissant aperçu de nombreux paysages, sites et monuments célèbres de la capitale et de la province, cartes polychromes suggérant de captivants itinéraires et dépliants de toutes sortes apportant une utile documentation.

Librairie Hatier.—

En fin de trimestre l'Institut Français a réalisé une très importante exposition des collections scolaires haïtiennes. Cette grande maison française d'édition vient d'envoyer en Haïti un choix complet de ses manuels destinés à l'enseignement primaire et à l'enseignement secondaire dans les diverses disciplines (Français, latin et grec, langues vivantes, histoire et géographie, Mathématiques, Sciences physiques et naturelles). Elle y a ajouté une riche collection de textes littéraires, des cartes géographiques et des tableaux muraux de sciences. Ainsi 300 volumes ont été exposés.

Cette manifestation a été conçue du point de vue pédagogique. A cet effet un catalogue commenté, portant la mention « à l'intention spéciale des éducateurs haïtiens » a été édité à Paris. Il a été largement distribué aux visiteurs de l'exposition. Ceux-ci ont pu également se procurer les listes à jour de toutes les publications Hatier. En cette fin d'année scolaire les enseignements de la

capitale ont trouvé là une documentation de premier ordre et de très précieuses indications sur les méthodes nouvelles d'enseignement, vues à travers les livres scolaires les plus récents. C'est à n'en pas douter une contribution exceptionnelle au développement de l'école haïtienne.

S. E. M. Pierre Liautaud, Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale, a bien voulu accepter le haut patronage de cette manifestation. Elle a été inaugurée le mardi 22 juin à 5 heures de l'après-midi en présence de M. Georges Marc, Directeur Général au Ministère de l'Education Nationale.

« LES TOURNEES LYRIQUES FRANÇAISES » A PORT-AU-PRINCE.—

« Les tournées lyriques françaises » animées par M. Jean Givaudan qui avaient déjà visité Haïti l'an dernier, ont donné une nouvelle série de représentations au début du mois de mai.

La première soirée eut lieu dans l'auditorium de l'Institut Français le jeudi 6 mai, consacrée à un « Festival de la chanson française de 1900 à nos jours », elle connut un succès si vif qu'elle fut reprise la semaine suivante au Théâtre Rex. C'est dans ce même théâtre que M. J. Givaudan et ses camarades présentèrent leurs autres spectacles dont le répertoire était ainsi composé : « Phi-Phi », « La belle de Cadix », « La veuve joyeuse » et « Madame Butterfly ». Les spectateurs leurs ont réservé un accueil très favorable et la presse — dont certains organes s'étaient montrés l'an dernier pour le moins réticents — les a loués avec unanimité.

Malheureusement la saison étant déjà très avancée et le public ayant été sollicité dans les semaines précédentes par de nombreuses manifestations artistiques de diverse nature, ces artistes n'ont pas connu tout le succès matériel auquel leur talent leur permettait de prétendre.

REPRISES DE TOUSSAINT-LOUVERTURE.—

Le drame historique de Lamartine, Toussaint Louverture, dont nous avons, dans notre premier cahier, relaté la première représentation, a été repris sur la scène de l'Institut le jeudi 27 mai en matinée pour les élèves des écoles.

Cette œuvre a été représentée, toujours par la section des spectacles de l'Institut Français, le 5 juin à 8 h. du soir au « Théâtre Paramount » des Gonaïves. D'un public extrêmement dense elle a reçu dans la cité de l'Indépendance un accueil aussi enthousiaste que celui que lui avait réservé la capitale.

REPRESENTATION DE « LA MONTEE ».—

Le jeudi 5 et le mercredi 16 juin le club « L'élan littéraire » a présenté à l'auditorium de l'Institut la comédie en 3 actes : « La Montée » écrite il y a quelques années par M. Daniel Heurtelou, qui est aujourd'hui Secrétaire d'Etat du Commerce.

REPRESENTATION D'ATHALIE.—

Toujours sur notre scène le «Collège Femina» a organisé au profit des œuvres de Madame Paul E. Magloire, une représentation d'«Athalie» de Jean Racine.

FILMS SCIENTIFIQUES.—

Dans le cadre de son cours de préhistoire, M. Jacques Butterlin a projeté, le 2 juin, à 6 heures du soir, au laboratoire de l'Institut, la bande documentaire française consacrée aux peintures qui ornent la grotte préhistorique de Lascaux et intitulé «La nuit des temps». Outre les étudiants un nombreux public a tenu à voir ce film.

Le 10 juin, à 8 heures du soir, M. Butterlin a organisé une autre séance de films scientifiques qui comprenait les bandes suivantes :

- Substitution du noyau chez une amibe
- Observation sur les amibes.
- Caryobinèse du triton.
- Trypanosoma.
- Graine et germination.
- Bourgeons et feuilles.

CLOTURE DU COURS DE M. DANTES BELLEGARDE.—

Lundi dernier, 7 juin, à 6 heures du soir, a eu lieu la leçon de clôture du cours que M. Dantès Bellegarde professe à l'Institut Français depuis le début de la présente année scolaire sur « les étapes de la littérature haïtienne ».

A l'issue de ce dernier exposé, M. Simon B. Lando a, dans une brève allocution, remercié M. Bellegarde d'avoir fait bénéficier les étudiants et le public de l'Institut de cet enseignement si substantiel et si vivant. Après avoir souligné combien opportun était le choix de cette année du tricinquantième pour cette série d'études sur les lettres haïtiennes depuis 1804, il a, traduisant ainsi le désir unanime de l'assistance, exprimé le vœu que le brillant écrivain voulût bien les poursuivre à partir de la rentrée prochaine. Nous sommes en mesure d'annoncer que M. Dantès Bellegarde s'est soumis de bonne grâce à ce souhait de ses auditeurs.

Le Tourisme est l'Art de bien Voyager

Faire bien Voyager est l'Art de

 *Agence Citadelle*
VOYAGES 

52, Rue Roux, Port-au-Prince, Phone 2294

Directeur : PIERRE CHAUVET

TICKETS AVION ET BATEAUX TOUTES DESTINATIONS

AU TARIF OFFICIEL



**L'ILE DU SOLEIL
QUI JOINT
AU CHARME DU VIEUX MONDE
TOUT LE PITTORESQUE
INCOMPARABLE DES TROPIQUES**

*Des vacances agréables,
Une cure de repos près de la mer
ou à la montagne,
Des excursions toujours intéressantes :*

HAÏTI
*La république de langue
française du Nouveau
Monde*

Pour tous renseignements :

Office National du Tourisme
Port-au-Prince, Haïti

Haïti Tourist Information Bureau
30 Rockefeller Plaza, New York 20, N. Y.

BANQUE

NATIONALE

DE LA

REPUBLIQUE
D'

HAITI

(DEPARTEMENT COMMERCIAL)

a inauguré le 26 novembre 1951 son nouveau service de :

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Amélioré, modernisé, ce service vous offre à l'intérieur de sa voute blindée un coffret du dernier modèle en usage aux Etats-Unis, dans lequel vous pourrez déposer :

VOS BIJOUX

VOS PAPIERS PERSONNELS

VOS TITRES

EN TOUTE INDÉPENDANCE

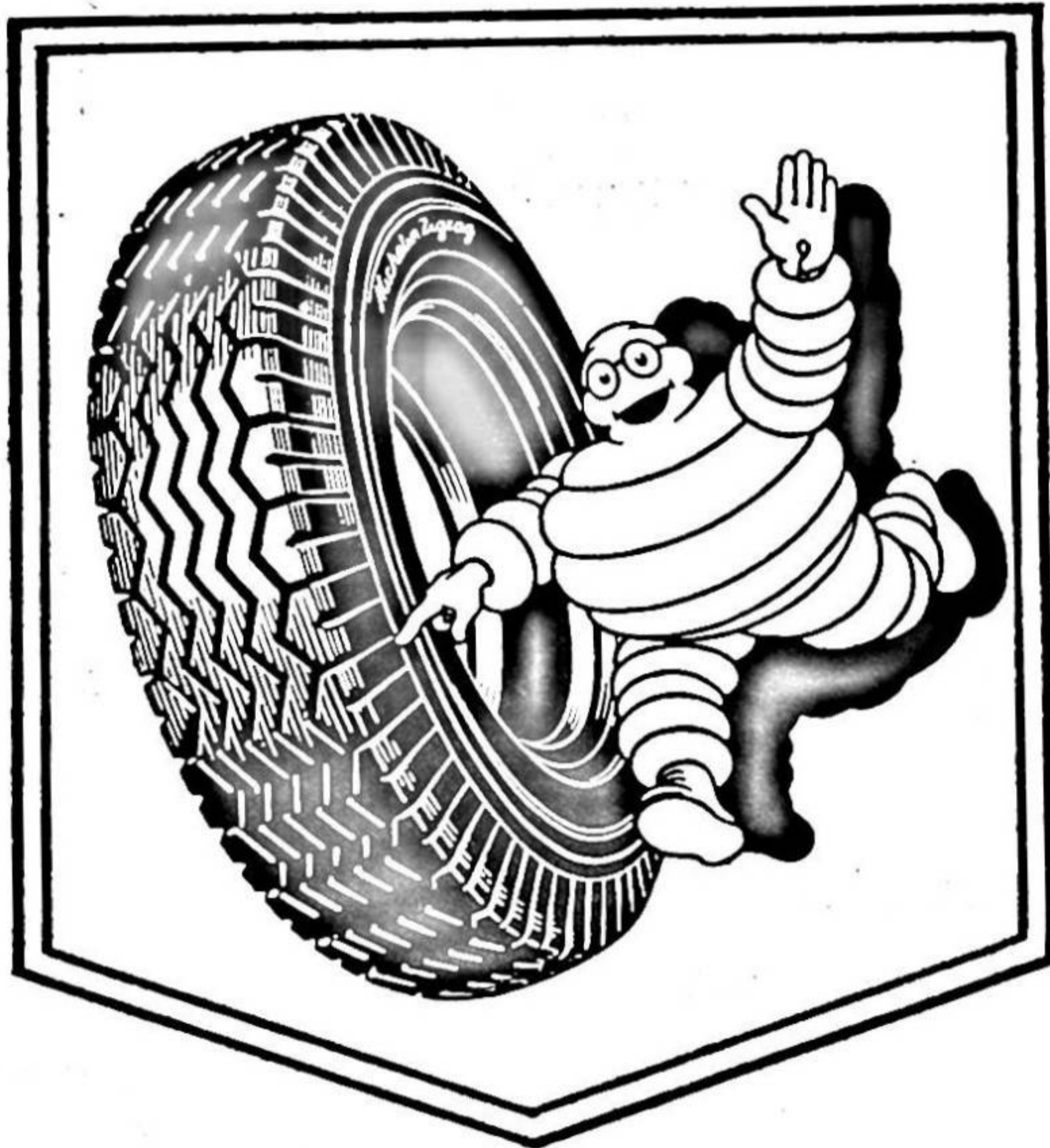
ET EN TOUTE SÉCURITÉ

AVEC DISCRÉTION

ET CONFORT

**Nous avons l'honneur de solliciter votre VISITE...
et votre PATRONAGE.**

MICHELIN



L. PREETZMANN-AGGERHOLM & Co.

Rue du Quai

PORT-AU-PRINCE

PHONE : 2254 - 2255

REGIE DU TABAC

*Voilà enfin ces
Cigares merveilleux*

Les **MA GLOIRE**
FLEURS D'HAITI
PALME
BASSIN BLEU
COURONNE

Qui font la concurrence
aux **CIGARES ETRANGERS**,
sans oublier

Les bons : **VEVEY**
COURANT
BOUQUET
CREME

En fumant ces **CIGARES** excellents et
nationaux, vous satisfaites votre bon
goût et en même temps vous aidez à
l'embauchage de milliers de bras
haïtiens, des plantations de la
REGIE à l'Usine déjà en
marche.

Vous trouverez ces **CIGARES** :
au « **Sensation Bazar** » de M. Emile Maximilien
et dans toutes les bonnes épiceries.
Pour la vente en gros,
allez aux **Magasins de l'Etat**.

THE SOUVENIR SHOP

PAQUIN — GAETJENS

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

EXPORT IMPORT RETAIL

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE : 2795

CABLE ADDRESS
SOUSHOP

RHUM BARBANCOURT



Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince

Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation
d'ampoules stérilisées —
Port-au-Prince

VIENT DE PARAITRE
Aux Editions **Henri DESCHAMPS**

Haiti-Chérie

Le magnifique album de photographies prises
PAR

MARCEL ISY-SCHWART
Photographe et Cinéaste français
Réalisateur du Film sur HAITI

L'ATLANTIDE DES CARAIBES

présenté dans l'enthousiasme à Port-au-Prince et au Cap-Haïtien
après avoir attiré plus de 15.000 spectateurs
à la Salle Pleyel de Paris en Février 1955

1 Volume de 208 pages relié grand luxe 10" x 12"
217 reproductions dont 18 en couleurs
qui, accompagnées d'un texte explicatif en français et en anglais
constituent le documentaire le plus complet sur notre île
merveilleuse.

L'exemplaire : \$ 6.50

Henri DESCHAMPS
P. O. Box : 164
Port-au-Prince, Haïti

SECURITE

MANIABILITE

SOUPLESSE

RAPIDITE

ECONOMIE

CONFORT

Telles sont les caractéristiques
de la traction avant

L. Prectzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti
Phone : 2255

CITROEN

SHEAFFER

*L'aristocrate des plumes-fontaines
de qualité*

EN VENTE
A LA MAISON

RUE BONNE FOI

PORT-AU-PRINCE

G. Gilg

CHAUSSURES

HAITI S. A.

Bata

LA CHAUSSURE DE QUALITÉ A VOTRE PRIX



IMPORT

RETAIL

EXPORT

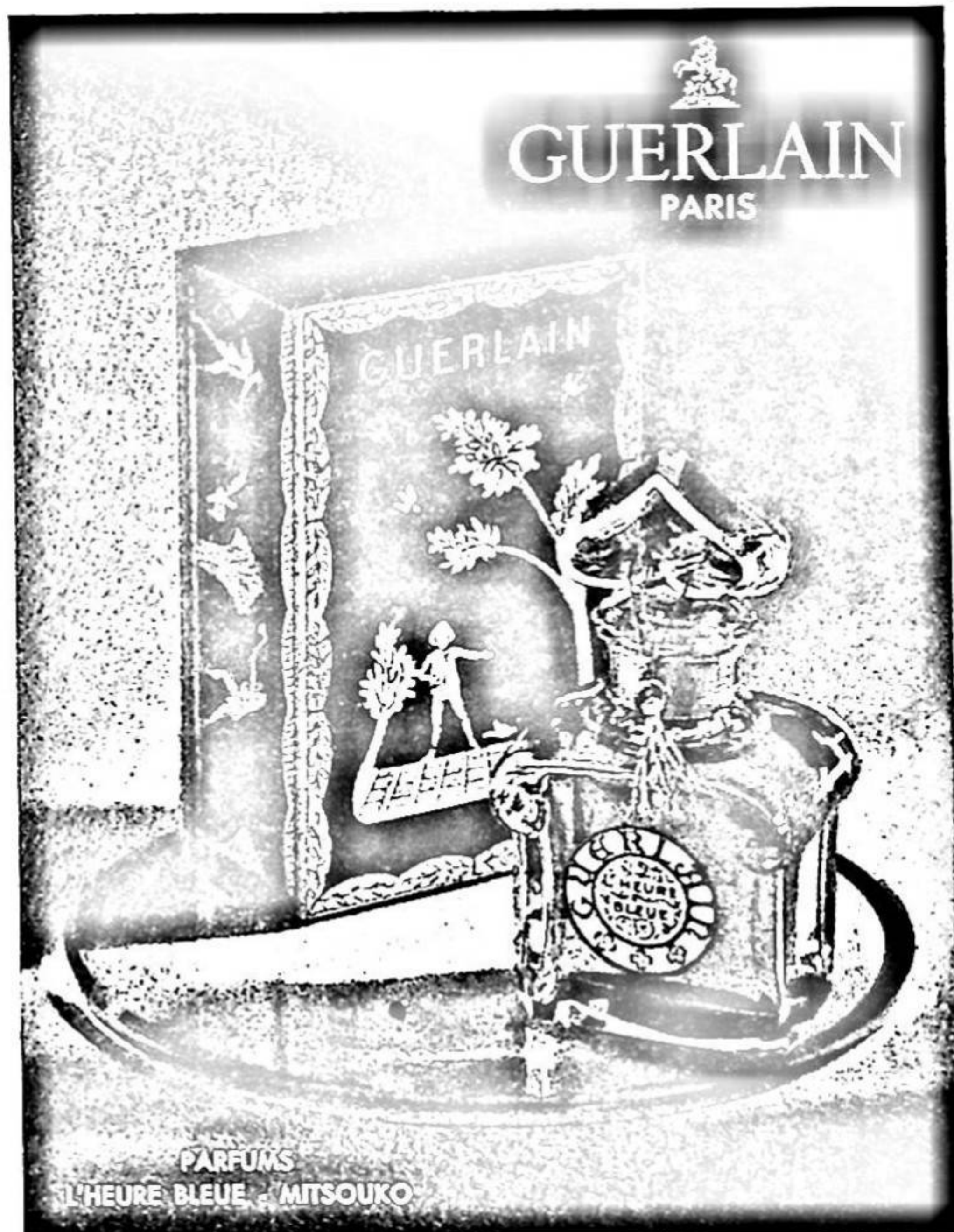
FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

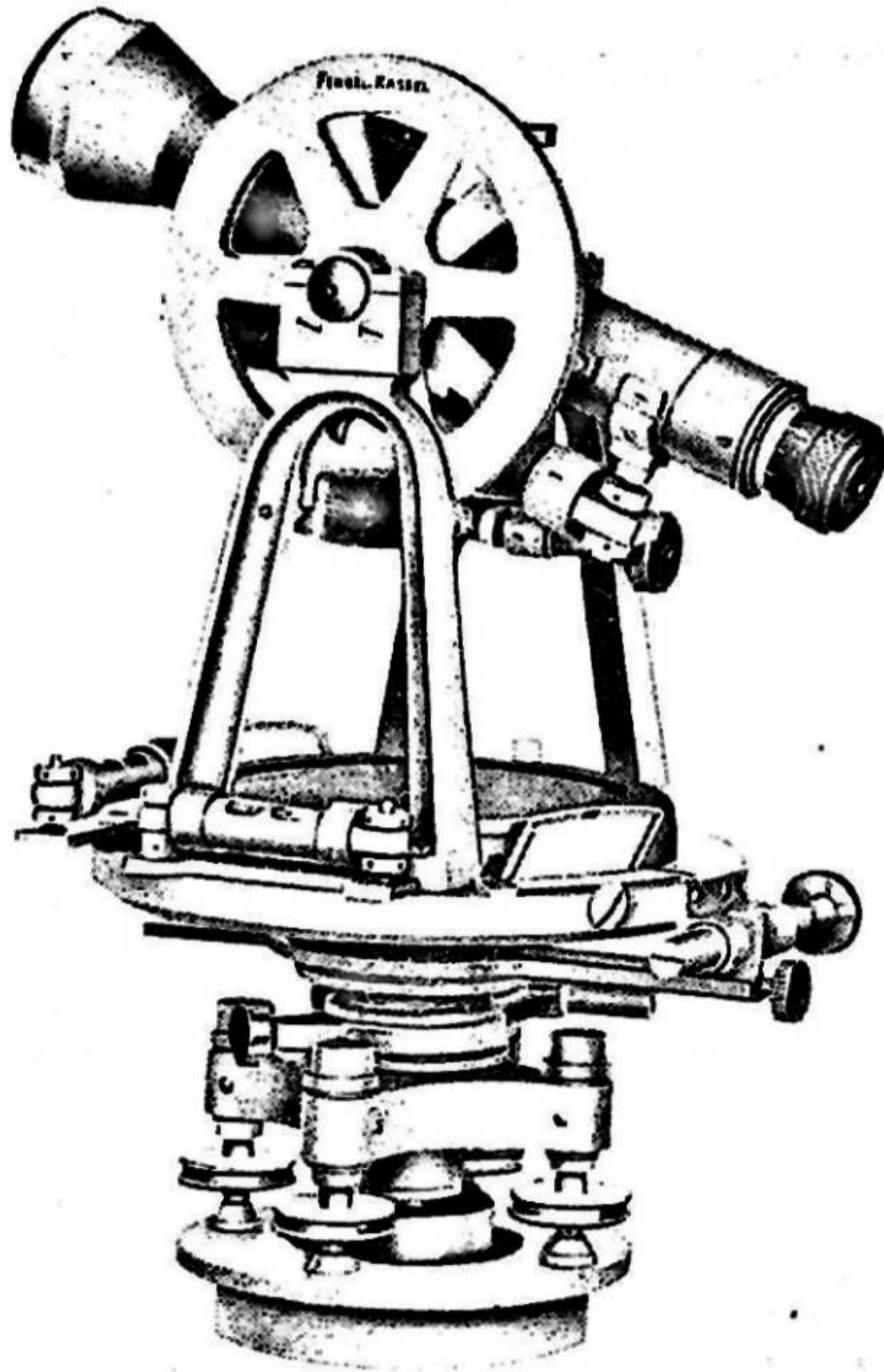
La
Belle
Créole
Votre
Magasin
favori
Parfums
Français



Russo Frères

BIJOUTERIE — LUNETTERIE

Au service de la qualité depuis 1895



**CHARLES
FÉQUIÈRE
& CO.**

**GOULDS PUMPS
SENECA FALLS N. Y.**

**MATERIEL
TECHNIQUE
ET INDUSTRIEL**

**POMPES
POUR TOUS USAGES**

IMPORT RETAIL EXPORT
SOCIÉTÉ HAITIENNE D'ARTICLES EN ACAJOU S.A.
SALES AND SHOW ROOM AND FACTORY

**RUE DES MIRACLES
OPPOSITE ROYAL BANK OF CANADA
P. O. BOX 782 PORT-AU-PRINCE HAITI**

**PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE ETC.**

